

LPTV
& STEREO
 Pour **TOUS** vos besoins
 en divertissement familial
 Days Corner
 Wellington
854-2290
 VENTE ET SERVICES

APF
PRIX D'EXCELLENCE
 Journal de l'année 1985 et 1992

FONDATION JEAN-H. DOIRON
 le fonds de fiducie pour LA VOIX ACADIENNE
 progresse

24 000 \$ 75 000 \$

SOMMAIRE

- ★ Des déjeuners d'information p.2
- ★ Le Centre scolaire-communautaire de Summerside progresse p.1
- ★ Éditorial p.4
- ★ Vide créé par la fermeture des Éditions d'Acadie ... p.5
- ★ Club d'entrepreneurs étudiants à l'Île? p.5
- ★ Georges Langford en spectacle p.6
- ★ Mini-série mi'Kmaq p.6
- ★ Histoire du vote au Canada p.7
- ★ Chronique: Bruno et Alice p.11
- ★ Jacques Arseneault lance son disque ... p. 13
- ★ Sports p. 14

Allez tous voter le 27 novembre prochain!

LA VOIX ACADIENNE

Le seul journal de langue française à l'Île-du-Prince-Édouard

SUMMERSIDE (Î.-P.-É.)

24^e ANNÉE

LE MERCREDI 22 NOVEMBRE 2000

65 CENTS (INCLUS T.P.S.)

Évangéline
gagne le
Championnat
provincial
de volley-ball!
 Lire... p.14

Une surprise électorale sur son parterre

Par Jacinthe LAFOREST

Le vendredi 17 novembre, Dick Lubbersen d'Abram-Village a eu la surprise de sa vie en se levant le matin. En regardant dehors, il a vu une douzaine de panneaux électoraux des quatre principaux partis. «Si c'était une élection, ce serait les Conservateurs qui gagneraient». En effet, sur le parterre de Dick et Carmella Lubbersen, il y a sept panneaux de John Griffin (Conservateur), un de Jim Gorman (Conservateur), deux de Joe McGuire (libéral), un de Chris Wall (Alliance canadienne) et un de Nancy Wallace (NPD), qui s'est retrouvé dans le ballon panier. Les Libéraux sont donc en deuxième place.

«Je ne sais pas pourquoi ils ont mis cela chez moi et qui a fait cela. Pour moi, cela n'a pas fait de dommage. Ce qui me dérange par contre, c'est que c'est un manque de respect envers le processus électoral et notre droit démocratique».

Dick Lubbersen a téléphoné aux médias puis aux autorités policières. «Les policiers m'ont recommandé de téléphoner aux partis pour qu'ils viennent cher-



cher leurs affiches».

Cette aventure va-t-elle influencer les Lubbersen dans leur choix électoral? Ce n'est pas certain. «Je

ne sais toujours pas pour qui voter» affirme Carmella Lubbersen. Dick Lubbersen revient d'un séjour en Floride où c'est la folie

avec le dépouillement judiciaire des votes. «Je leur disais qu'on allait leur montrer comment on faisait cela, nous, des élections». ★

Quel sera votre choix le 27 novembre?



Alexa McDonough
 Nouveau Parti démocratique



Stockwell Day
 Alliance canadienne



Joe Clark
 Progressiste-conservateur



Jean Chrétien
 Parti Libéral

Des petits déjeuners d'information

Par Jacinthe LAFOREST

La Société de développement de la Baie acadienne a tenu au cours des dernières semaines une série de petits déjeuners-causerie afin de rencontrer les entrepreneurs et le public en général dans les différentes régions acadiennes et de les renseigner sur les programmes du Fonds d'appui du Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne.

À l'Île-du-Prince-Édouard, l'équipe du Fonds d'appui est composée de quatre personnes. Robert Maddix est le coordonnateur général du programme et supervise le travail dans quatre secteurs clairement identifiés.

Réjeanne Arsenault dirige le secteur touristique. Son rôle est de stimuler, encourager, appuyer et coordonner le développement touristique des communautés acadiennes et francophones à l'Île, de favoriser le développement de nouveaux produits touristiques à l'Île et augmenter la visibilité du produit touristique acadien insulaire.

Les secteurs du développement rural et de l'intégration de la jeunesse au développement économique sont placés sous la respon-



Robert Maddix, coordonnateur du programme de Fonds d'appui pour la Société de développement de la Baie acadienne, s'adresse au public de Charlottetown, lors d'un récent déjeuner-causerie. (Photo Dominic Langlois)

sabilité de Gisèle Bernard. Son rôle est d'aider à la diversification de l'économie et des sources d'emploi pour créer une stabilité communautaire. Elle voit aussi à favoriser un climat entrepreneurial et coopératif en milieu rural et chez la jeunesse.

Le secteur de l'économie du savoir est coordonné par Monique Bernard. Son rôle est de promouvoir la valeur du savoir afin de

créer une société ingénieuse et de se positionner avantageusement au sein de la nouvelle économie.

L'équipe du Fonds d'appui est encore toute jeune. Cette série de déjeuners-causerie a permis au public d'en apprendre d'avantage sur les services disponibles et sur les mandats et la structure en place. «On a rencontré de 25 à 30 personnes à chaque région, sauf à Prince-Ouest où on a eu

environ 10 personnes. On est très contents de la réception. Et puis, après chaque présentation, on invitait le public à identifier les grandes priorités dans leur région. Cela va nous guider dans nos plans d'action, et nous aider à continuer le travail dans les communautés», affirme Gisèle Bernard. Le financement pour le Fonds d'appui est garanti jusqu'en mars 2002. ★

En général EN BREF

Le CMA 2004 embauche

Le troisième Congrès mondial acadien aura lieu en 2004 en Nouvelle-Écosse. La Société Acadie Nouvelle-Écosse 2004, présidée par Allister Surette, a embauché récemment Vaughne Madden, originaire de Sainte-Anne-du-Ruisseau dans la région d'Argyle, au poste de directrice générale du CMA. Pour plus de renseignements, téléphonez au 902-424-7104.

Prolongation du délai

Les Amis du Centre des arts de la Confédération ont décidé de prolonger le délai de soumission des couronnes. Les personnes intéressées à participer à cette exposition-concours ont jusqu'au 24 novembre à 16 heures pour soumettre leurs couronnes. On apportera les frais d'inscription et couronnes à la Boutique de cadeaux du Centre, qui ouvre du lundi au samedi de 11h à 17h.

Campagne du ruban rouge

L'organisme national MADD a lancé récemment sa campagne annuelle du temps des fêtes axée sur la sécurité au volant, Opération ruban rouge, dont le thème est Avec le ruban, la sécurité est au premier plan. Au cours des mois de novembre et de décembre, les partisans et bénévoles de MADD rappelleront à la société d'éviter l'alcool au volant en distribuant plus de quatre millions de rubans rouges dans des centaines de communautés au Canada. Pour plus de renseignements, consultez le site www.madd.ca ★

L'Alliance révisera les politiques linguistiques du fédéral

Ottawa (APF)

L'Alliance canadienne a clairement l'intention de «réviser les politiques linguistiques du gouvernement fédéral» si jamais elle s'empare du pouvoir, le 27 novembre au soir.

C'est la réponse sans équivoque que le parti de Stockwell Day a transmise à la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), qui voulait en savoir un peu plus sur les intentions des partis politiques fédéraux à l'endroit des minorités francophones et acadiennes.

Pour ce faire, la FCFA a fait parvenir un questionnaire aux cinq principaux partis fédéraux. Les huit questions de la Fédération abordent les principales préoccupations de la francophonie canadienne comme la santé, l'application de la Loi sur les langues officielles, le développement des communautés, les transformations gouvernementales et la radio-diffusion.

Plutôt que de répondre à chacune des questions, l'Alliance a fait parvenir une courte lettre qui réfère à son énoncé de politiques en matière linguistique, publié en janvier dernier au moment où le Reform Party préparait sa métamorphose.

Cet énoncé reconnaît que le Canada est un pays bilingue, dont les



Les candidats de l'Alliance canadienne à l'Île sont, de gauche à droite, Darrell Hickox dans Cardigan, Chris Wall dans Malpèque, Jeff Sullivan dans Egmont et Jerry Stewart dans Hillsborough.

deux langues officielles sont l'anglais et le français. Le Parti reconnaît que les principales institutions fédérales, comme le Parlement et la Cour suprême, doivent servir les Canadiens dans les deux langues officielles, mais se dit déterminé à ce que les lois fédérales respectent les compétences des provinces dans les domaines de la langue et de la culture, «tout en acceptant la responsabilité du gouvernement fédéral de protéger les droits des minorités».

Comment à la fois respecter le droit des minorités et les compétences des provinces? C'est au deuxième paragraphe que le voile

se lève : «Nous allons au cours de notre mandat réviser les politiques linguistiques du gouvernement fédéral à la lumière de ces principes».

Le programme électoral de l'Alliance ne dit pas un mot sur les intentions du parti quant à l'aide financière accordée par le fédéral aux minorités francophones dans les secteurs de la santé, de l'éducation et du développement économique.

En extrapolant un peu, on comprend cependant qu'un gouvernement de l'Alliance ne financerait plus l'éducation en milieu minoritaire, encore moins les program-

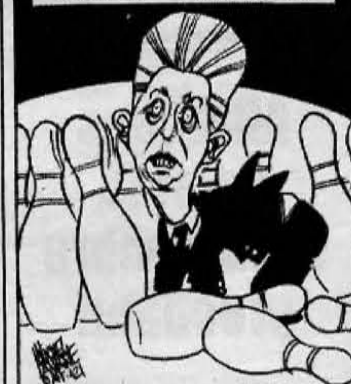
mes de santé en français puisqu'il s'agit dans ces deux cas de juridictions provinciales.

Le président de la FCFA, George Arès, qualifie la position de l'Alliance de «totalement inacceptable».

Les réponses de l'Alliance canadienne démontrent qu'ils nient l'importance de la dualité linguistique et du rôle du gouvernement fédéral à l'égard du développement des communautés francophones du Canada.

M. Arès ajoute que la position du parti sur les questions linguistiques est identique à celle de l'ancien Reform Party. ★

DANS LA SÉRIE "PORTRAIT DES CHEFS", GILLES DUCETTE - CELUI QUI NE VEUT PAS ÊTRE PREMIER MINISTRE



Treize domaines d'action pour subvenir aux besoins des petits enfants

L'Association pour le développement de la petite enfance de l'Î.-P.-É. a déposé la semaine dernière un rapport détaillé qui recommande des moyens de promouvoir le développement sain des enfants de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le rapport identifie treize domaines principaux d'action visant à accroître les mesures de soutien aux enfants, de la période prénatale jusqu'aux premières années suivant l'entrée à l'école. Ces treize domaines sont : 1) la grossesse, la naissance et la prime enfance, 2) les soins éducatifs à la petite enfance, 3) les enfants présentant des besoins exceptionnels, 4) les blessures subies par les enfants, 5) la santé mentale des enfants, 6) l'alphabétisation familiale, 7) le soutien aux parents, 8) le dépistage et l'évaluation, 9) la protection des enfants, 10) l'environnement (ou milieu de vie), 11) la technologie, 12) l'éducation publique, et enfin, 13) l'élaboration d'un ensemble de programmes pour les enfants.

Parmi les recommandations émises, notons la nécessité de favoriser la santé des femmes en-

ceintes, de renforcer les soins à la petite enfance et de venir en aide aux enfants présentant des besoins exceptionnels.

En prenant connaissance du rapport, le premier ministre Pat Binns a expliqué que le gouvernement provincial fournira une direction à la stratégie en établissant le Conseil du premier ministre sur le développement salubre de la petite enfance ainsi qu'un secrétariat à l'enfance.

Ce Conseil aura pour mandat de conseiller le premier ministre sur les grandes questions ayant trait aux enfants et de surveiller la mise en oeuvre de la stratégie. Le secrétariat à l'enfance servira pour sa part à faciliter l'élaboration d'un plan de travail annuel visant les enfants, en collaboration avec des secteurs du gouvernement et de la communauté.

«La dynamique familiale changeante et les modes de vie surchargés ont une incidence sur la façon dont nous subvenons aux besoins des enfants ainsi que sur le nombre d'heures que nous passons avec eux», a déclaré le premier ministre. Selon M. Binns, le rapport fournit un cadre de travail

de premier ordre qui aidera son gouvernement et la société insulaire à remplir leurs obligations collectives envers les enfants.

Carolyn Simpson, la présidente du Comité consultatif pour le développement de la petite enfance de l'Île-du-Prince-Édouard, a mentionné que le rapport était fondé, entre autres, sur les plus récentes recherches qui suggèrent que la façon dont les enfants apprennent, se comportent, forment des liens, et jouissent d'une bonne santé plus tard dans la vie dépend largement de la façon dont leurs besoins sont comblés dans leurs toutes premières années de vie.

Les recommandations sont fondées sur de nouvelles recherches ayant trait à la petite enfance, ainsi que sur des consultations qui ont eu lieu à l'échelle de la province. Ainsi, plus de 60 réunions de consultation ont permis à 65 organismes, à des jeunes, des parents, des grands-parents, des fournisseurs de soins, des travailleurs des services à l'enfance et le public en général de faire valoir leurs préoccupations face à l'enfance.



L'enfance est précieuse. Les études prouvent qu'un bon départ dans la vie prévient bien des ennuis plus tard. En prenant connaissance du rapport, le premier ministre Pat Binns a annoncé l'établissement du Conseil du premier ministre sur le développement salubre de la petite enfance ainsi que la mise sur pied d'un secrétariat à l'enfance. ★

La planification progresse pour le centre scolaire-communautaire de Summerside

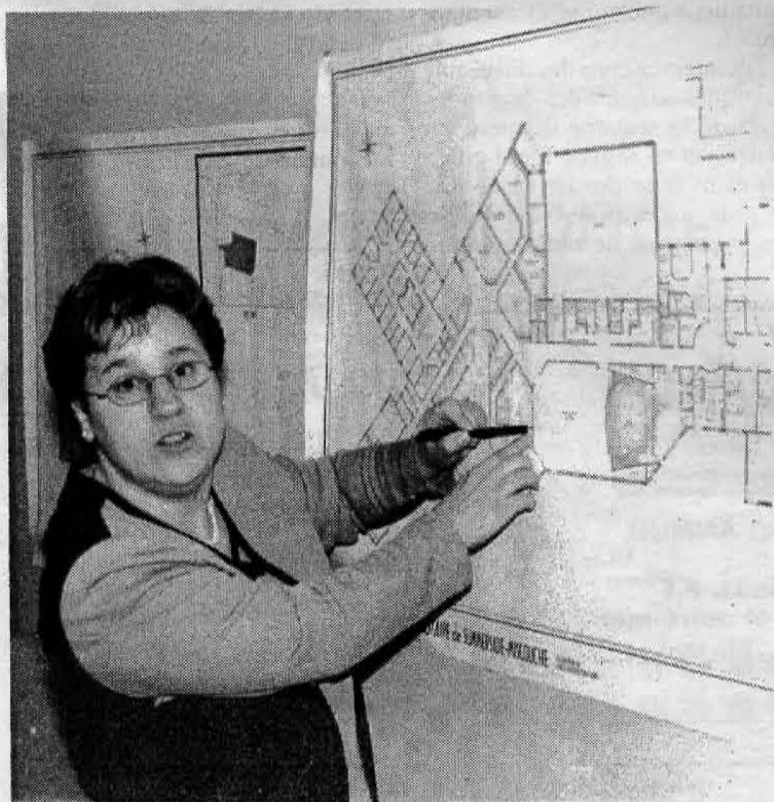
Par Jacinthe LAFOREST

Johanne Jacob de Summerside vient d'être embauchée à titre de coordonnatrice communautaire du projet du centre scolaire-communautaire de Summerside. «Je suis la personne qui va servir de liaison entre la communauté et les intervenants du projet, les architectes, les ingénieurs, tout ce beau monde qui va faire la construction du centre» explique Johanne Jacob, qui déborde d'enthousiasme pour son nouveau travail.

Mme Jacob est la directrice des services français de bibliothèque au gouvernement provincial. Ses services sont prêtés par la province au Comité régional (SSTA) La Belle-Alliance, qui supervise le développement de la composante communautaire du centre.

«Il y a beaucoup de détails à prévoir : Comment on va gérer le centre, comment tout sera structuré. Car même si je coordonne l'aspect communautaire, on doit prévoir la collaboration avec l'école, le partage de certains locaux et de services, comme la conciergerie, par exemple» explique Mme Jacob.

Le centre communautaire couvrira une superficie de 4210 mètres



La coordonnatrice communautaire du centre scolaire-communautaire de Summerside, Johanne Jacob, explique comment les locaux du centre vont être reliés.

carrés. Il va comprendre tous les bureaux des organismes qui sont maintenant situés au Centre J.-Henri-Blanchard. Il y a la Société Saint-Thomas-d'Aquin, LA

VOIX ACADIENNE, la Fédération des parents, Jeunesse Acadienne ltée et La Belle-Alliance.

On aura une garderie maternelle capable de recevoir 60 en-

fants en même temps; une salle pour les aînés; une salle pour les jeunes; un bureau pour accommoder des employés du gouvernement qui offrent des services à la communauté, ainsi qu'un bureau pour un avocat qui y fera de la consultation; une salle de réunion; une salle de formation avec ordinateurs; un salon communautaire (comme au Carrefour de l'Isle-Saint-Jean) qui donnera sur une terrasse dehors.

Toutes ces salles et locaux ne seront pas utilisés à temps plein et pourront servir d'autres usages, accommoder d'autres groupes, selon les besoins. «Il faut comprendre qu'à l'heure actuelle, les choses peuvent changer. Presque chaque jour on change un mur de place, on prend de l'espace quelque part pour le mettre ailleurs. Il y a bien plus de choses qu'on voudrait mettre qu'on a d'espace. Alors il faut tout prévoir de façon stratégique» explique Mme Jacob.

Sur le total des installations, trois grandes composantes seront partagées par le scolaire et le communautaire. Il s'agit de la bibliothèque, du gymnase et de la cafétéria-salle multifonctionnelle. «La salle multifonctionnelle servira de salle de banquet (250 personnes), de salle de spectacle, car elle

sera munie d'une scène sous laquelle on pourra faire glisser les quelque 250 chaises, afin de libérer la place pour des activités variées, et elle servira aussi de cafétéria. Naturellement, on planifie une cuisine qui sera équipée pour préparer de la nourriture pour 250 personnes. On a consulté des gens de l'Institut culinaire qui nous ont donné de bons conseils». Mme Jacob précise que les services de cafétéria seront surtout orientés vers le communautaire car une école primaire n'offre pas normalement de service de cafétéria.

Johanne Jacob travaille pour créer un centre qui va bien fonctionner, qui va être accueillant, où les gens vont avoir envie de venir. «Le rôle du centre est ni plus ni moins que de sauver la communauté, de conserver notre culture. C'est un mandat ambitieux. On cherche le modèle de gestion qui va nous permettre de remplir ce mandat le mieux possible».

La composante communautaire du centre scolaire-communautaire de Summerside devrait ouvrir le 30 janvier 2002. C'est dans 14 mois. La composante scolaire devrait ouvrir quelques mois plus tôt. On s'attend que la construction va débiter le plus tôt possible au printemps 2001. ★

ÉDITORIAL

La campagne électorale entre dans son sprint final : tout peut arriver

Plus que cinq jours avant la journée des élections fédérales. Cette semaine, c'est le sprint final. Les candidats et les chefs vont mettre les bouchées doubles pour rencontrer le plus grand nombre d'électeurs possible, pour porter le plus de coups possible aux adversaires.

L'un des plus récents sondages donnait les Libéraux de Jean Chrétien gagnant avec presque 45 pour cent des voix. L'Alliance venait en seconde place avec 25 pour cent et les Conservateurs avec 10 pour cent et les Néo-démocrates avec 8 pour cent. Le Bloc Québécois, au Québec seulement, est à égalité avec le Parti Libéral.

Ces chiffres semblent confirmer un gouvernement libéral. Par contre, de plus en plus d'observateurs disent que les conditions n'ont jamais été meilleures pour l'élection d'un gouvernement minoritaire. Tout dépendra de la répartition des votes, de leur concentration : 45 pour cent des intentions de vote ne se traduisent pas nécessairement par 45 députés sur 100, c'est-à-dire 135 sur 301, mais si c'était le cas, cela laisserait 166 sièges aux quatre autres partis. Rappelons qu'à la dissolution du Parlement, les Libéraux détenaient 161 sièges, ce qui en laissait 140 pour les partis d'opposition.

Jean Chrétien pourrait-il perdre son pari? Se pourrait-il qu'il ait lancé sa dernière campagne électorale? Je me souviens de la campagne de 1993, où Jean Chrétien, chef du Parti Libéral, se présentait contre les Conservateurs qui étaient au pouvoir, dirigés par Kim Campbell, qui avait remplacé Brian Mulroney en cours de mandat. Et je me souviens d'avoir écrit, dans ces lignes, durant la dite campagne, que les erreurs de Mme Campbell permettraient peut-être à Jean

Chrétien de réaliser son rêve. Et c'est ce qui s'est produit. Maintenant, c'est à savoir si les ennuis de Jean Chrétien, et la méfiance envers Stockwell Day, vont permettre à Joe Clark de réaliser un vieux rêve, de revenir au pouvoir, de prouver, presque 20 ans après avoir été premier ministre pendant quelques mois, qu'il avait l'étoffe d'un bon premier ministre.

Dans le contexte d'un gouvernement minoritaire, chaque siège gagné et perdu prend une importance capitale. Et oui, même nos pauvres petits quatre sièges ici à l'Île-du-Prince-Édouard deviennent importants dans la balance du pouvoir.

L'Île étant très traditionnelle, il y a peu de chance que l'Alliance fasse des gains. Par contre, il ne faut pas se leurrer. L'Alliance donne une voix aux Canadiens qui croient que les droits accordés aux autres sont autant de droits qu'on leur enlève. L'Alliance va récolter des votes, c'est sûr. Si les Néo-démocrates ont une chance, c'est avec Dolores Crane dans Hillsborough. Dans Cardigan, on affirme que Lawrence MacAulay est en difficulté. Dans Egmont, la réélection de Joe McGuire en 1997 était une surprise, du moins pour moi. Les Conservateurs ont un candidat apprécié. Tout peut arriver. Dans Malpèque, Wayne Easter en encore solide, à ce moment-ci.

Cinq jours dans une campagne électorale, c'est long. Bien des choses pourraient se produire durant ce sprint final. C'est nous, Canadiens et Canadiennes, qui choisissons notre gouvernement. Ce ne sont pas les sondeurs d'opinions publiques. ★

Jacinthe LAFOREST



340, rue Court, C.P. 1420,
Summerside (Î.-P.-É.) C1N 4K2
Tél : (902) 436-6005 ou 436-8988
fac-similé : 888-3976

Directrice générale :
MARCIA ENMAN

Comptabilité, préposée aux abonnements
et à la photocomposition :
GHISLAINE BERNARD

Rédactrice :
JACINTHE LAFOREST

Préposée au montage :
ANNE GALLANT

Révisure :
NICOLE BRUNET

OPSCOM

est notre agence nationale
au 1-800-20PSCOM



Fondation
Donation
Frémont, Inc



Page d'accueil web :
<http://www.teleco.org/voix>

Courrier électronique :
lavoix@pei.sympatico.ca

ISSN 1195-5066

L'Association médicale canadienne demande à la population de se faire entendre

L'Association médicale canadienne (AMC) encourage, les Canadiens et les Canadiennes, à profiter de la campagne électorale pour faire connaître leur point de vue au sujet de l'avenir du système de santé du Canada.

Le Dr Peter Barrett, président de l'organisation qui représente 50 000 médecins de tous les coins du pays, a déclaré : «Maintenant que le pays jouit d'une économie stable et d'importants surplus

budgétaires, et que le public appuie des actions concrètes, les élections doivent être axées sur la reconstruction des soins de santé. Les Canadiens doivent se faire entendre.»

Les interventions des dirigeants politiques au cours des débats des chefs de la semaine dernière, en français et en anglais, n'ont guère fait avancer le dossier. Une fois de plus, il a surtout été question des problèmes de notre système

de santé et non des solutions.

Les médecins du Canada ont avancé des idées concrètes pour assurer la guérison de notre système de santé. Nous invitons la population à consulter notre site Web (www.cma.ca/election2000-f) pour obtenir de la documentation au sujet des élections et à nous faire connaître leur point de vue

en nous écrivant à l'adresse grassroots@cma.ca (l'AMC verra à transmettre vos messages aux partis politiques fédéraux). Enfin, nous encourageons les Canadiens et les Canadiennes à se joindre à notre action en faisant savoir à leurs candidats comment nous pouvons travailler ensemble à la guérison du système de santé. ★

LETRE À LA RÉDACTRICE

Appréciation et réflexion

Madame la rédactrice,

J'ai bien apprécié l'article dans votre journal de la semaine dernière. Ça me fait réfléchir que nous avons des choix dans la vie.

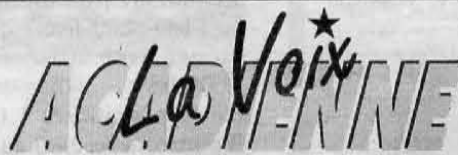
Nous pouvons nous défendre en disant que l'Alliance est de l'Ouest et que Joe Clark a démenagé à Montague.

Nous pouvons prendre les remarques comme une attaque con-

tre la Commission scolaire de langue française et demander la démission de cet employé du gouvernement provincial.

Ou nous pouvons dire qu'il n'y a aucun pouvoir dans une remarque jusqu'à ce que nous lui donnions le pouvoir. Voilà, j'ai réfléchi. Merci. ★

Jay GALLANT,
Wellington



PRIX D'ABONNEMENT ANNUEL
30 \$* à l'Î.-P.-É
36 \$* à l'extérieur de l'Î.-P.-É
56 \$ aux États-Unis et outre-mer

*Ces prix incluent la TPS no R103001293

Nom _____
Adresse _____
Code postal _____

Veuillez adresser votre envoi à :

La Voix acadienne ltée
340, rue Court, C.P. 1420
Summerside (Î.-P.-É.) C1N 4K2
Tél.: (902) 436-6005 ou 436-8988 Fac. : 888-3976

Abonnez-vous dès aujourd'hui!

Abonnez-vous
au seul journal francophone à l'ÎPÉ.

La fermeture des Éditions d'Acadie laisse un vide difficile à combler

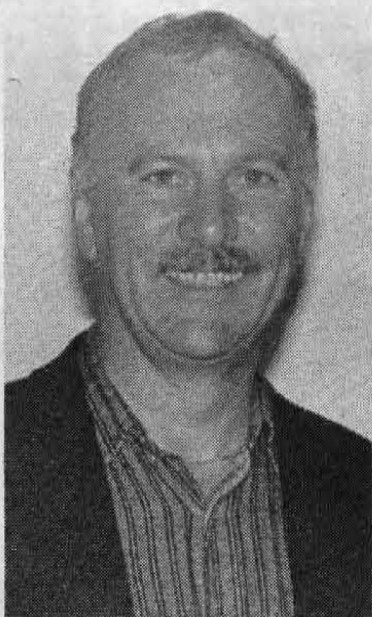
Par Jacinthe LAFOREST

La fermeture définitive des Éditions d'Acadie, le 30 octobre dernier, a laissé un grand vide dans le monde de l'édition en Acadie et dans les Maritimes en général.

Georges Arsenault, historien et auteur prolifique de l'Île-du-Prince-Édouard, a publié quatre ouvrages aux Éditions d'Acadie, en commençant par *Courir la Chandeleur*, en 1982. Il y a ensuite *Les Acadiens de l'Île, 1720-1980*, *Par un dimanche au soir* (Léah Maddix) et le plus récent, *Contes, légendes et chansons de l'Île-du-Prince-Édouard*.

«*Courir la Chandeleur* est épuisé. Par contre, il reste des copies des autres livres qui n'ont pas encore été vendues. Comme tous les auteurs dans ma situation, je suis considéré comme un créancier. J'attends qu'on fasse une réunion des créanciers. J'imagine qu'on va nous offrir d'acheter nos livres à bon prix, pour les vendre nous-mêmes», explique Georges Arsenault.

Son livre *Les Acadiens de l'Île, 1720-1980* est toujours en demande, même s'il ne vend pas des milliers de copies. «Cela présente des problèmes pour une réédition éventuelle du livre. C'est



Georges Arsenault a publié quatre ouvrages aux Éditions d'Acadie dont trois sont encore en circulation.

difficile de trouver une maison d'édition qui sera intéressée de sortir un livre qui ne vend que 150 à 200 exemplaires par année.

L'historien, qui est le seul auteur de l'Île à avoir publié aux Éditions d'Acadie, à part Melvin Gallant, croit que la fermeture de la maison d'édition crée un vide

qui sera difficile à combler. «C'était une grosse boîte, qui s'était acquise une reconnaissance au niveau de la production de manuels scolaires. Ce n'est pas quelque chose qui s'improvise».

Georges Arsenault croit que la fermeture des Éditions d'Acadie va précipiter ou pour le moins stimuler la mise sur pied d'une «Presse de l'Université de Moncton». «On en parle depuis un certain temps» affirme-t-il.

Les avantages d'être publiés par une maison d'édition reconnue sont nombreux. «On peut publier à compte d'auteur, mais on n'a pas accès à tout le réseau de distribution qu'une maison d'édition possède et la promotion qui entoure la sortie de livres, etc» affirme Georges Arsenault.

La promotion est importante, on le sait. Gracia Couturier, elle-même auteure et editrice aux Éditions d'Acadie au cours des dernières années, s'en prend un peu aux médias. «On n'a jamais autant eu de couverture sur les Éditions d'Acadie, que depuis qu'on est fermé». Selon elle, chaque sortie d'un livre en Acadie est un événement qui aurait dû attirer l'attention des médias, parce que c'est important. «Moi, je sais

qui a gagné le prix Goncourt en France mais ma voisine ne sait pas que j'ai publié des pièces de théâtre. Il y a quelque chose qui ne va pas», dit-elle.

On estime que les Éditions d'Acadie publiaient environ 60 pour cent de tout ce qui sortait en Acadie. André Godin, directeur général des Éditions Perce-Neige, spécialisées dans la création littéraire, déplore la perte d'un partenaire important, avec la disparition des Éditions d'Acadie. «C'est eux qui ont ouvert le chemin. C'est sûr que cela va mettre une pression sur nous autres pour croître et agrandir notre production. On va peut-être récupérer certains auteurs», dit M. Godin. Par ailleurs, il affirme qu'à l'heure actuelle, même en alliant les ressources de toutes les maisons d'éditions existantes en Acadie, il est impossible de combler le vide laissé par la disparition des Éditions d'Acadie.

Raymond-Guy LeBlanc est le premier auteur qui ait publié aux Éditions d'Acadie, en 1972. Bien

qu'il soit nostalgique, il ne fait pas nécessairement une lecture très négative des événements. «Il y a des institutions qui disparaissent, et il y en a d'autres qui prennent la relève».

Selon lui, la publication d'un livre en Acadie est bien plus importante que la publication d'un livre au Québec ou en France. «La littérature est encore tellement jeune ici en Acadie que la sortie d'un livre, quel qu'il soit, est encore un phénomène».

Il existe présentement un projet de créer une nouvelle maison d'édition, qui s'appellerait «Les nouvelles éditions d'Acadie» et dont le symbole serait le phénix, l'oiseau qui renaît de ses cendres.

Pour Georges Arsenault, cela ne veut pas encore dire grand-chose. «On ne sait pas si cela va se réaliser, quel sera le mandat de cette maison». La situation des auteurs à l'Île est rendue encore plus difficile par la vente récente de la maison Ragweed Press à des intérêts ontariens. ★

Joignez-vous au Club Zonta pour honorer Angèle Arsenault

Native de l'Île, l'auteure-compositrice et interprète Angèle Arsenault a été nommée Femme de l'année par le Club Zonta de Charlottetown. Bien connue pour ses chansons d'amour, ses chansons à propos des femmes et de leur vie de tous les jours, toujours écrites avec son cœur d'Acadienne, Angèle Arsenault sera la conférencière invitée du Club Zonta le mardi 28 novembre à 18 heures à l'hôtel Delta Prince Edward. L'artiste parlera du rôle des femmes dans le nouveau millénaire et comme on connaît Angèle, on prévoit qu'elle fera aussi quelques chansons, dans la plus pure tradition acadienne.

Angèle Arsenault est née à Abram-Village, huitième d'une famille de 14 enfants, dont les parents sont feu Arthur Arsenault et Joséphine Arsenault, qui vit au foyer pour personnes âgées à Summerside. La chanteuse a obtenu son diplôme d'études secondaires de l'école Évangéline puis s'en est allée au Collège Notre-Dame d'Acadie à Moncton. Elle a ensuite déménagé au Québec, pour étudier la littérature française et le folklore à l'Université Laval de Sainte-Foy, obtenant sa maîtrise en 1968.

Écrire ses chansons, paroles et musique, est devenu pour elle une passion, qui a alimenté une longue carrière de la scène au Canada et dans bien d'autres



pays. Elle a reçu un doctorat honorifique de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard en mai 1999. De 1995 à 1999, Angèle Arsenault a fait la tournée des écoles canadiennes avec ses chansons pour enfants. Elle a lancé son album pour enfants, *Amour*, en 1999.

Le Club Zonta de Charlottetown a été établi en 1963. Il y a approximativement 700 Clubs Zonta dans le monde entier.

Les profits du souper gala du 28 novembre aideront le club de Charlottetown à offrir des bourses à des étudiants universitaires, de Holland College et des écoles secondaires. Il s'agit du 16^e souper gala annuel. Pour information ou acheter un billet, composez le 629-7020 ou le 1 800-826-8416. ★

Après le succès remporté à la Francofête, Celtitude se prépare aux ECMA's

Par Jacinthe LAFOREST

Le groupe Celtitude, composé des jumelles Pastelle et Emmanuelle LeBlanc de Mont-Carmel et de Melissa Gallant d'Abram-Village, qui sont maintenant toutes trois établies à Moncton, a connu un succès fulgurant durant la Francofête à Moncton.

«La vitrine musicale que les filles ont présentée était bien préparée et le public les a adorées. Ce n'est pas facile d'attirer l'attention dans un bar où tout le monde parle et jase et boit, mais dès leur premier morceau, la salle a été très attentive» affirme France Fournier, gérante et impresario du groupe encore jeune.

À la fin, les gens ont demandé un rappel mais la formule des vitrines musicales, où les groupes se succèdent aux autres suivant un horaire assez serré, ne leur a pas permis de s'exécuter.

«Tout de suite après leur sortie de scène, les agents et acheteurs de spectacles se sont jetés sur elles. Ils voulaient tout savoir. On a parlé à des gens de la Belgique, de la France...elles ont fait une entrevue pour le magazine français *Trad* (pour tradition). Il y en a même un qui voulait signer un *deal* pour un disque et une grosse tournée immédiatement. C'est difficile de gérer cet intérêt. Nous



Le groupe Celtitude est composé de Pastelle LeBlanc, Melissa Gallant, et Emmanuelle LeBlanc.

devons surtout prendre le temps de réfléchir pour prendre les meilleures décisions possibles».

Elle croit que ce qui a surtout attiré les Européens présents était la qualité de la danse traditionnelle qui est intégrée dans le spectacle. «Celtitude est le seul groupe qui avait de la danse traditionnelle et cela a plu».

France Fournier a bon espoir que plusieurs choses vont se préciser au fil des semaines et des mois mais il y a aussi des engagements précis notamment, une présence au Monument Lefebvre à Memramcook en février.

Ce succès remporté à la Francofête est encourageant et

les trois filles et l'équipe qui les entoure travaillent maintenant à préparer la vitrine musicale des ECMA's, qui auront lieu comme on le sait à Charlottetown en février prochain. «Les ECMA's c'est une autre paire de manches. C'est un public totalement différent, un marché aussi très différent. On ne peut rien tenir pour acquis», croit France Fournier. En plus de travailler du matériel, le groupe va avoir du *coaching* pour faire de l'animation de foule, pour savoir comment présenter les pièces, spécialement pour les marchés français, qui sont friands d'histoire. ★

Une mini-série en trois épisodes sur la culture mi'kmaq est en préparation

Par **Jacinthe LAFOREST**

Malgré les efforts de nombreuses personnes, la culture mi'kmaq est encore méconnue au Canada. Par contre, cela pourrait changer, grâce à un projet de l'entreprise Mi'kmaq Pictures Incorporated. Il s'agit d'une mini-série de trois épisodes d'une demie-heure chaque, dont la diffusion sur Vision TV est prévue pour l'an 2001.

Le producteur exécutif de la série est John Joe Sark, qui connaît à fond la culture mi'kmaq. «Nous voulons sensibiliser et éduquer les Canadiens sur la culture mi'kmaq». Il explique que la première demie heure sera consacrée à l'époque précontact, c'est-à-dire avant que les Mi'kmaqs ne prennent contact avec les Européens. Le second épisode traitera des relations des Mi'kmaqs avec les Français et les Acadiens et le troisième épisode parlera des «réserves, des manteaux rouges et du refus de mourir».

«On a filmé ici à l'Île, on a aussi filmé au village acadien de Caraquet, ainsi qu'à Louisbourg, et on espère aller tourner des images en France, dans un endroit qui s'appelle Langres, où il y a une cathédrale qui date des années 1000. Nous voulons filmer une messe en latin...». M. Sark explique que cette scène est importante et pleine de symbolisme puisque'elle serait reliée à l'histoire du catholicisme chez les Mi'kmaqs et au baptême du grand chef Membertou.

John Joe Sark espère trouver le financement pour permettre le voyage de son équipe dans cette région de la France et il invite la population à faire des dons. Le voyage est prévu vers la fin du mois de janvier 2001.

Jusqu'à présent, l'équipe de John Joe Sark, qui comprend le cinéaste et producteur Brian Pollard, a tourné environ 40 heures. «Nous avons fait des entrevues avec sept vieux Mi'kmaqs jusqu'à présent et ces documents seront très précieux, même si nous ne pouvons pas tout mettre dans notre mini-série» explique le producteur exécutif.

Comme on l'a dit, le second épisode traite des relations, très bonnes, entre Mi'kmaqs et Acadiens. Denise Arsenault de Charlottetown et son plus jeune fils, Daniel, 13 ans, font d'ailleurs partie des comédiens. «La scène dans laquelle je suis se déroule durant la déportation. Les Anglais ont capturé mon mari et les hommes du village. Moi je me suis sauvée avec mon fils et les Mi'kmaqs me recueillent dans leur wigwam. Je suis en état de choc et je ne suis même pas capable de prendre soin de mon fils» explique Denise, à propos de la scène, qui a été tournée dans un parc provincial non loin de Bonshaw. Le wigwam a été construit suivant la tradition, spécialement pour le tournage. «C'était vraiment extraordinaire à l'intérieur. Il y avait un feu au centre et normalement, on se serait assis le long du mur mais à cause des caméras, on devait s'approcher du centre. Il faisait vraiment chaud».

Les gens qui sont intéressés à aider l'équipe à se rendre en France peuvent faire un don en écrivant à Mi'kmaq Pictures Incorporated, Johnson River, R. R. 5 (Î.-P.-É.) C1A 7J8.

Notons que les costumes sont les mêmes que ceux qui ont été utilisés pour le tournage du film La Lettre écarlate, qui a eu lieu en Nouvelle-Écosse. ★



Cette photo a été prise lors du tournage d'une scène au cours de laquelle des Mi'kmaqs accueillent des Acadiens dans leur wigwam. De gauche à droite, on voit Joe John Sanipass, l'Acadienne Denise Arsenault, son fils Daniel Arsenault, Ireen Sanipass (la femme de Joe John) et Virginia Peters. Le wigwam a été construit par l'équipe de tournage. Il est entièrement recouvert de véritable écorce de bouleau. ★

Georges Langford en tournée provinciale



Georges Langford au Centre Expo-Festival.

Nomination du premier évêque acadien

La nomination de Monseigneur Edouard Alfred LeBlanc comme premier évêque acadien sera commémorée par l'Association des LeBlanc de la Nouvelle-Écosse à l'occasion de leur rencontre en 2004. Ce sera le 14 août 2004 que la rencontre aura lieu lors du 3^e Congrès mondial acadien.

Un comité a été élu, lors de la dernière réunion régulière de cette association, le 6 novembre 2000 à Wedgeport en Nouvelle-Écosse.

Composé de Hector LeBlanc, Raymond LeBlanc et Cyrille LeBlanc le comité doit étudier quelle serait la meilleure façon de commémorer cette nomination et de rendre hommage à Mgr LeBlanc. Le comité fera un rapport détaillé de son étude, incluant un budget, à l'Association des LeBlanc à une date

future pour discussion et décision.

La nomination d'un Acadien à l'épiscopat de l'Église catholique romaine fut à l'époque le plus grand accomplissement national du peuple acadien tout entier aux provinces maritimes. C'était le résultat d'un énorme effort qui dura 30 ans de la part de tous les Acadiens des provinces maritimes.

Edouard Alfred LeBlanc est né le 15 octobre 1870 à Ohio à la Baie Sainte-Marie en Nouvelle-Écosse dans la paroisse Saint-Bernard. Fils de Luc et Julia (Belliveau) LeBlanc il est aussi le premier Acadien de la Baie Sainte-Marie à être ordonné prêtre. C'est le 10 décembre 1912 qu'il fut consacré évêque de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick diocèse qui à l'époque incluait la région de Moncton. ★

(J.L.) Dans le cadre du projet d'échange culturel Rencontre de deux îles, entre les diffuseurs de la Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard et la corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine, Arrimage, l'auteur-compositeur et interprète madelinot Georges Langford a effectué une mini-tournée provinciale du 17 au 19 novembre.

Le 17 novembre, l'artiste était au Carrefour de l'Isle-Saint-Jean à Charlottetown, en première partie de la soirée Casino du Club Richelieu Port-LaJoye. Le public était composé de «la gang» des Îles-de-la-Madeleine, un groupe de jeu-

nes adultes qui travaillent ou étudient ici à l'Île. «Ils connaissent toutes ses chansons par cœur» se souvient Benoît Henry, qui était présent.

De Charlottetown, Georges Langford s'est ensuite rendu à Tignish, au Club Ti-Pa, le samedi 18 novembre. Selon Nicole Drouin, agente de développement communautaire, la participation a été très bonne. «On a eu plus de 20 personnes. Pour un artiste qui n'est pas connu du tout à Tignish, c'est très bon». Rappelons que Georges Langford avait accueilli au début du mois de septembre les membres de la troupe V'nez Chou-nous, dans

sa boîte à chansons. Sa présence à Tignish était donc une retrouvaille.

La mini-tournée s'est poursuivie le dimanche 19 novembre pour un concert au Centre Expo-Festival à Abram-Village. Le public était largement composé de femmes ayant étudié aux Îles-de-la-Madeleine, et plus particulièrement, au couvent à Havre-aux-Maisons. L'édifice abrite maintenant un hôtel et un restaurant, Chez Gaspar, dont Georges Langford parle dans une de ses chansons. En présentant chacune de ses chansons, le chanteur présentait aussi son pays, rempli d'îles, de dunes et d'étoiles. ★

Historique du vote au Canada

Par Annie RACINE

À l'approche des élections fédérales qui auront lieu le 27 novembre prochain, on peut se questionner sur l'évolution du droit de vote des Canadiens depuis le dernier siècle. Élections Canada a préparé à cet effet un document, «L'histoire du vote au Canada», que l'on peut retrouver sur le site www.elections.ca ou encore sur le site du Musée de la Civilisation, www.civilisations.ca.

Ce document s'étend sur le système démocratique canadien de 1657 à nos jours. Le premier conseil élu était le conseil de Québec, créé en 1657, qui était auparavant détenu par les représentants nommés par la Grande-Bretagne et la France.

La première assemblée législative est quant à elle élue pour la première fois en Nouvelle-Écosse en 1758. L'Île-du-Prince-Édouard emboîte le pas en 1773, suivi du Nouveau-Brunswick en 1785, du Bas-Canada (Québec) et du Haut-Canada (Ontario) en 1792. Cependant, le pouvoir demeure dans les mains du conseil exécutif nommé par la Couronne britannique et qui n'a aucun compte à rendre aux électeurs.

Au départ, le droit de vote était exclusivement réservé à tout électeur possédant une propriété ou des biens d'une valeur minimum déterminée ou payant un certain montant d'impôt annuel ou de loyer. Les femmes qui possédaient des propriétés avant le Confédération avaient le droit de voter, droit qu'elles ont perdu par la suite. Toutes les autres femmes et les groupes religieux et ethniques n'avaient pas droit de vote. La manière de voter était elle aussi différente. En effet, on effectuait le vote de vive voix. Ce n'est qu'en 1874 qu'on instaura le vote secret.

L'époque du vote à vive voix n'est pas des plus sécuritaires pour les électeurs. En effet, dans l'élection qui unira le Bas-Canada et le Haut-Canada, le gouverneur général Lord Sydenham utilisera le pouvoir concentré dans ses mains pour faire élire des candidats favorables à l'union. Pour ce faire, il offre ou refuse des postes gouvernementaux ou la protection de l'armée à des électeurs en vue de les influencer. Il s'arrange aussi pour que ses adversaires ne puissent aller voter, envoyant même des truands dans les bureaux de scrutin. Heureusement, de telles pratiques seront progressivement abandonnées.

En 1848, c'est la Nouvelle-Écosse, encore une fois, qui met sur pied le premier gouvernement élu dans une colonie britannique. Les autres colonies feront la même chose six ans plus tard. Le gouvernement doit maintenant rendre des

comptes aux électeurs.

Par contre, cela ne signifie pas que le pouvoir consulte le peuple en tout. Lorsque la Constitution canadienne fut signée en 1867 par exemple, les électeurs n'ont pas été consultés directement. Le premier ministre John A. Macdonald a d'ailleurs dû promettre par la suite que la Constitution ne serait plus imposée aux colonies. Terre-Neuve, la Colombie-Britannique et l'Île-du-Prince-Édouard devront donc tenir des référendums avant de se joindre à la Confédération. Désormais, l'influence des électeurs est devenue déterminante dans la politique canadienne.

Avec la Première Guerre mondiale, la proportion de la population votante augmente. En effet, comme la majorité des électeurs sont partis pour la guerre, les exclusions axées sur le sexe, la race ou la propriété sont abolies pour tous les Canadiens appartenant aux forces armées ou dont un parent en fait partie ou encore aux électeurs réputés favorables aux efforts de guerre.

En 1920, le Canada finira par reconnaître le droit de vote aux citoyens âgés de 21 ans et plus, mais sous réserve de plusieurs restrictions qui demeureront jusqu'en 1960. La réforme électorale met aussi fin aux pratiques électorales douteuses qui visaient à favoriser le vote d'un côté ou de l'autre. On tentait alors d'acheter les électeurs, on faisait voter les personnes décédées et on promettait l'enfer, le chômage et les sévices corporels à tous les électeurs qui ne votaient pas pour le bon candidat.

Le 20^e siècle a marqué le début du mouvement pour le vote des femmes qui se sont vite assurées le soutien de nombreuses organisations influentes pour les soutenir. En 1916, le Manitoba accorde le droit de vote aux femmes pour la première fois. Deux ans plus tard, elles obtiennent le même droit de vote que les hommes aux élections fédérales.

Mais si l'Acte des élections fédérales marque le début des élections modernes au Canada, tout n'est pas encore accompli. En effet, si l'acte a permis de créer le poste indépendant de directeur général des élections, tous les citoyens canadiens n'ont pas encore droit de vote. Il faudra attendre en 1960 pour que les Autochtones et les personnes d'origine orientale obtiennent le droit de voter. Les dernières restrictions sont abolies en 1960 après de grands débats politiques. En 1982, le droit de vote est garanti dans la Charte canadienne des droits et libertés.

À partir de ce moment, le gouvernement s'est engagé à faciliter le vote pour ses électeurs: le vote par anticipation et le bulletin de vote postal permettent aux élec-

teurs qui ne peuvent se rendre au bureau de scrutin d'exercer leur droit de vote; on a rendu accessible les bureaux de scrutin aux personnes en fauteuil roulant; on a mis sur pied des bureaux de vote itinérants; et l'information est publiée en français et en anglais.

Le droit de vote universel pour tous les citoyens canadiens est un acquis que les Canadiens ont mis beaucoup de temps à obtenir. Malgré cela, il y a encore un citoyen sur quatre qui ne va pas voter. Le gouvernement a fait tout ce qu'il pouvait faire pour rendre le vote

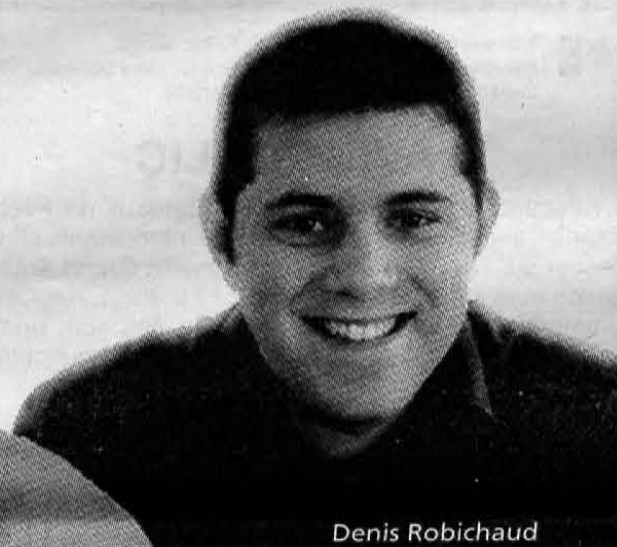
accessible, le reste du chemin, c'est à l'électeur de le parcourir afin d'atteindre une participation électorale totale. Le droit de vote est bien sûr un droit mais c'est aussi un devoir qu'a le citoyen. Ne laissez pas passer votre chance et aller voter le 27 novembre prochain! ★

À la Première chaîne rendez-vous à 20 h

Île-du-Prince-Édouard - 88,1 FM



Raymond Archambault



Denis Robichaud

Réalisatrices: Ginette Viens et Agathe Arsenault

LA SOIRÉE DES ÉLECTIONS

LUNDI 27 NOVEMBRE



À la Télévision rendez-vous à 20 h 30,
au RDI à 20 h 30



Abbé Lantagne



Bernard Derome



Daniel Poirier

Réalisateurs: Jean-François Woods et Elisabeth Crener



**POUR DU TRANSPORT
AUX BUREAUX DE VOTE
S.V.P. TÉLÉPHONEZ-NOUS !**

**De Summerside à Richmond,
appelez au 436-6722 ou sans frais : 1-866-436-6722**

De Richmond à North Cape,

appelez au 853-2829

Votez pour JOHN GRIFFIN

Du changement en toute confiance



autorisé par Roy Gallant, agent officiel pour John Griffin.



Travaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

Public Works
Government Services
Canada

AVIS PUBLIC

La Direction des Ports pour Petits Bateaux de Pêches et Océans Canada tiendra une réunion d'intervenants afin de se pencher sur l'avenir du quai de la Rivière Grand South. La réunion aura lieu le 27 novembre à 13 h au 51, rue Central à Summerside. Les personnes intéressées sont priées de contacter Denis Thibodeau au 902-888-4007 pour obtenir de plus amples renseignements.

Canada

Des années de service récompensées pour les Dames auxiliaires



(J.L.) Les Dames auxiliaires de la Légion de Wellington sont très actives et également, très fidèles à leurs engagements. À preuve, lors du banquet du 11 novembre, on a souligné l'engagement de trois dames, ayant accumulé jusqu'à 35 ans de service. De gauche à droite, on voit donc Rolande Arsenault, présidente des Dames auxiliaires, Elva Gallant, qui a reçu la médaille de 35 ans de service, Marjorie Conrad, qui a été décoré pour 25 ans de service et Eva Muirhead, qui a accumulé 15 ans de service. On trouve ensuite Yvonne Gallant, responsable du comité des prix et honneurs. ★

Êtes-vous prêt à voter?

Il est encore temps de vous inscrire sur la liste électorale le jour de l'élection, le lundi 27 novembre.

Si vous avez reçu une carte d'information de l'électeur qui est exacte, vous êtes prêt à voter. La carte confirme que vous êtes inscrit sur la liste électorale et vous indique où et quand vous pouvez voter. Apportez-la avec vous au bureau de vote pour faciliter les choses.

Si vous n'avez pas reçu de carte d'information de l'électeur, vous pouvez vous inscrire le jour de l'élection au bureau de vote, puis voter – à condition d'être citoyen canadien et d'avoir au moins 18 ans. Vous devrez apporter des pièces d'identité sur lesquelles figurent votre nom, votre adresse et

votre signature. Pour savoir à quel bureau de vote vous devez vous rendre, consultez la carte d'information de l'électeur de toute autre personne qui demeure à la même adresse que vous ou téléphonez au bureau de votre directeur de scrutin.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Élections Canada :

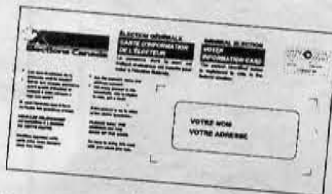
1 800 INFO-VOTE (1 800 463-6868)

ATS : 1 800 361-8935 (pour les personnes sourdes ou malentendantes)

Site Web : www.elections.ca

Si vous connaissez une personne qui a de la difficulté à lire, veuillez lui expliquer le contenu de cette annonce.

To receive this information in English, please dial 1 800 463-6868.



**C'EST VOTRE AVENIR.
ÊTES-VOUS PRÊT À VOTER?**



Élections Canada est l'organisme non partisan chargé de la conduite des élections et des référendums fédéraux

Pour avoir la bonne info, en cas de tempête

Avec l'hiver qui approche, vient aussi le temps de la neige et des tempêtes hivernales.

La sécurité des élèves est de première importance quand on doit décider d'annuler les classes. Les Commissions scolaires collaborent avec le ministère des Transports, les entrepreneurs de déblayage de neige, le bureau de la météo, les stations locales de radio et la GRC pour déterminer si les écoles seront fermées.

Pas de classes... ou délai : Si les écoles sont fermées, les parents seront avisés au moyen d'annonces à la radio des stations locales. La première annonce sera diffusée avant 7 heures aux postes de radio suivants : L'Acadie c'matin (FM-88,1), CBC-FM Q93, CFCY, CHTN et C102-FM (CJRW). Quand il n'est pas possible de prendre une décision avant 7 heures, un délai d'une heure sera annoncé. Une autre annonce sera diffusée à 8 heures sur les délais et/ou la fermeture des écoles. Notez que lorsqu'on annonce le délai ou la fermeture des écoles de la Commission scolaire de l'Est, cela inclut également l'école François-Buote.

Fermeture des écoles au cours de la journée : Parfois, il est nécessaire de fermer une école ou des écoles d'une Commission scolaire en particulier pour faire rentrer les élèves à la maison avant que le temps ne devienne trop mauvais. En ces cas, des annonces seront diffusées par toutes les stations locales de radio. Les parents qui ne seront pas à la maison quand les écoliers arriveront, devront prendre des dispositions pour les faire garder.

Suggestions pour les parents : S'il vous plaît, écoutez la radio entre 6 h 45 et 8 heures pour savoir si les écoles sont fermées. S'il vous plaît ne téléphonez pas au bureau de la Commission scolaire ou aux stations de radio pour cette information à moins d'urgence. Ne déposez pas vos enfants à l'école à moins que vous soyez certains que les écoles sont ouvertes; prenez des dispositions pour faire garder vos jeunes dans les cas de fermeture des écoles au cours de la journée; si les écoles sont ouvertes, la décision finale de laisser les

élèves aller à l'école, sera prise par les parents. Travaillons ensemble pour assurer que l'hiver soit sans ennui pour tous nos enfants.

*Expliquez à votre enfant que l'école pourrait fermer durant la journée.

*Expliquez à votre enfant ce qu'il doit faire en rentrant chez

lui.

*Prenez le temps de pratiquer la procédure que devra suivre votre enfant.

Si vous avez des questions n'hé-

sitez pas à appeler à l'école au 566-1715. Merci de votre collaboration. La plupart de ces informations valent aussi pour l'école Évangéline. ★

ANNONCEZ VOTRE COMMERCE
dans le journal
La Voix ACADIENNE
en composant le
902-436-6005

LES MODÈLES 2001 SONT ARRIVÉS

AUCUN AUCUN AUCUN

VERSEMENT INITIAL

PAIEMENT PENDANT 90 JOURS

INTÉRÊT PENDANT 90 JOURS
(GENERAL MOTORS PAIE L'INTÉRÊT)

SUR FINANCEMENT D'ACHAT DE 48 MOIS OU MOINS!

GARANTIE 5 ANS / 100 000 KM DU GROUPE MOTOPROPULSEUR

COUPÉ SUNFIRE 2001

- Télédverrouillage • Verrouillage électrique des portes • Radio stéréo à 6 haut-parleurs avec lecteur de CD • Moteur de 2,2 L 115 HP • Boîte Getrag 5 vitesses • Freins ABS aux 4 roues • Allègement arrière • Roues 15 po • Garantie 5 ans/100 000 km du groupe motopropulseur • et plus encore!

AU CHOIX:

1 LOCATION PLUS

255\$ **PAYEZ 0\$ COMPTANT**

+ 45,14\$ TAXE

300,14\$* TAXE INCL. exigé

48 mois/19\$ de transport de 730 \$ inclus/dépôt de garantie de 325 \$ exigé

À 1,9% sur location de 48 mois ou moins

2 OU LOCATION PLUS

198\$ **PAYEZ 0\$ COMPTANT**

+ 35,05\$ TAXE

233,05\$* TAXE INCL. exigé

48 mois/paiement comptant de 2 637 \$ ou échange équivalent/19\$ de transport de 730 \$ inclus/dépôt de garantie de 300 \$ exigé

À 1,9% sur location de 48 mois ou moins

3 OU ACHAT

AUCUN VERSEMENT INITIAL

AUCUN PAIEMENT PENDANT 90 JOURS

AUCUN INTÉRÊT PENDANT 90 JOURS

GRAND AM 2001

- Moteur Twin Cam de 2,4 L 150 HP • Boîte automatique à 4 vitesses et traction asservie améliorée • Freins ABS aux 4 roues • Climatisation • Radio AM-FM stéréo avec lecteur de CD • Verrouillage électrique des portes • Volant réglable • et plus encore!

AU CHOIX:

1 LOCATION PLUS

369\$ **PAYEZ 369\$ COMPTANT**

+ 65,31\$ TAXE

434,31\$* TAXE INCL. exigé

36 mois/paiement comptant de 5 287 \$ ou échange équivalent/36 mois/19\$ de transport de 770 \$ et taxe sur le climatiseur de 100 \$ inclus/dépôt de garantie de 450 \$ exigé

2 OU ACHAT

AUCUN VERSEMENT INITIAL

AUCUN PAIEMENT PENDANT 90 JOURS

AUCUN INTÉRÊT PENDANT 90 JOURS

GMC SIERRA 2RM 2001 À CABINE CLASSIQUE

- Moteur V6 Vortec 4300 200 HP • Boîte automatique avec surmultiplication et mode remorquage • Freins à disque et ABS aux 4 roues • Roues, calandre et pare-chocs chromés • Radio AM-FM stéréo avec lecteur de cassettes • Horomètre et centralisateur informatique de bord • et plus encore!

AU CHOIX:

1 LOCATION PLUS

399\$ **PAYEZ 599\$ COMPTANT**

+ 70,62\$ TAXE

469,62\$* TAXE INCL. de 475 \$ exigé

36 mois/paiement comptant de 5 287 \$ ou échange équivalent/36 mois/19\$ de transport de 990 \$ inclus/dépôt de garantie de 475 \$ exigé

2 OU ACHAT

AUCUN VERSEMENT INITIAL

AUCUN PAIEMENT PENDANT 90 JOURS

AUCUN INTÉRÊT PENDANT 90 JOURS

MONTANA 2001 À EMPATTEMENT RÉGULIER

- Moteur V6 3400 de 3,4 L et 185 HP • Boîte automatique 4 vitesses • Freins ABS aux 4 roues • Climatisation • Verrouillage électrique des portes et vitres et rétroviseurs à commande électrique • Deux portes coulissantes • Sacs gonflables frontaux prochaine génération côté conducteur et passager à l'avant • Vitrage teinté foncé • Radio AM-FM stéréo avec lecteur de CD • Volant réglable • et plus encore!

AU CHOIX:

1 LOCATION PLUS

419\$ **PAYEZ 419\$ COMPTANT**

+ 74,16\$ TAXE

493,16\$* TAXE INCL. exigé

36 mois/paiement comptant de 5 287 \$ ou échange équivalent/36 mois/19\$ de transport de 940 \$ et taxe sur le climatiseur de 100 \$ inclus/dépôt de garantie de 500 \$ exigé

2 OU LOCATION PLUS

278\$ **PAYEZ 278\$ COMPTANT**

+ 49,21\$ TAXE

327,21\$* TAXE INCL. exigé

36 mois/paiement comptant de 5 287 \$ ou échange équivalent/36 mois/19\$ de transport de 940 \$ et taxe sur le climatiseur de 100 \$ inclus/dépôt de garantie de 350 \$ exigé

3 OU ACHAT

AUCUN VERSEMENT INITIAL

AUCUN PAIEMENT PENDANT 90 JOURS

AUCUN INTÉRÊT PENDANT 90 JOURS

La promotion Aucuns versement/paiement/intérêt est également en vigueur pour les modèles suivants: Pontiac Firebird, Grand Prix, Bonneville, Aztek, Buick Century, Regal, Park Avenue, LeSabre, GMC Sonoma, Jimmy, Safari, Yukon, Yukon Denali, Yukon XL, Yukon XL Denali et Savana.

ÉGALEMENT EN VIGUEUR POUR UNE DURÉE LIMITÉE SUR LES MODÈLES 2000 EN STOCK CHEZ LE CONCESSIONNAIRE.

OFFRES D'UNE DURÉE LIMITÉE CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES PONTIAC • BUICK • GMC DES MARITIMES.

Hillside Motors (1973) Ltd.
Charlottetown, Î.-P.-É.

Hemphill Pontiac Buick Chevrolet
Oldsmobile GMC Limited; Summerside, Î.-P.-É.

Pour les derniers détails, visitez notre site Web à gmc.canada.com, passez chez votre concessionnaire Pontiac • Buick • GMC, ou appelez-nous au 1 800 GM-DRIVE.

† Offre en vigueur sur les contrats de financement à l'achat de GMAC d'une durée ne dépassant pas 48 mois. Sont exclus les pick-up C/K 2500/3500 et châssis-cabine 2001. * Avec contrat de location de 36 mois (48 mois pour la Sunfire) pour les véhicules dotés de l'équipement décrit. Kilométrage annuel limité à 20 000 km sur tous les contrats de location; frais de 0,12 \$ par kilomètre excédentaire. D'autres modalités de location sont offertes. Transport et taxe sur le climatiseur inclus. Première mensualité, paiement comptant et dépôt de garantie exigés; immatriculation, enregistrement et taxes payables à la livraison. Possibilité d'achat des coupés Pontiac Sunfire R7Z/Grand Am R7Z/GMC Sierra à cabine classique R7N/Pontiac Montana à empattement régulier R7B 2001 à la fin du contrat de location pour 7 107,90 \$/10 959,50 \$/13 750,85 \$/14 200,20 \$ (taxes applicables en sus). † Offres s'appliquant, selon les indications, aux véhicules neufs dotés de l'équipement décrit. Offres s'adressant seulement aux clients de détail admissibles des Maritimes. Le concessionnaire pourrait devoir commander ou échanger un véhicule. Offre d'une durée limitée ne pouvant être combinée à d'autres offres. Le concessionnaire peut fixer librement les prix. Tous les détails et conditions chez votre concessionnaire. ** Sous réserves des règlements en vigueur.

PONTIAC BUICK GMC

Producteurs de porcs

PEI Pork conduira des réunions d'information et d'inscription pour le programme Assurance qualité canadienne^{MC}

le 20 novembre, Whim Inn, Poole's Corner, 19 h 00
le 21 novembre, Access PEI, S'side, 19 h 30

Ce projet est commandité par Entente Canada - Île-du-Prince-Édouard sur le développement du Marché du travail, ministère de l'Agriculture et la Sylviculture de l'Î.-P.-É., Agence de promotion économique du Canada atlantique, le Conseil ADAPT de l'Île-du-Prince-Édouard, Agriculture et agro-alimentaire Canada, et PEI Pork

CRTC



LE CRTC VEUT VOS COMMENTAIRES **Canada**

Le CRTC lance un appel d'observations sur les modifications proposées au Règlement sur la distribution de radiodiffusion, sur la télévision payante et sur les services spécialisés. Ces modifications sont nécessaires pour donner effet à sa politique, énoncée dans l'avis public CRTC 2000-6, concernant l'attribution de licences aux nouveaux services de télévision payante et spécialisée numériques. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public. Vos observations écrites à savoir si les modifications proposées reflètent avec précision la politique du CRTC énoncée dans l'avis 2000-6 doivent parvenir à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et doivent être reçues par le CRTC au plus tard le **8 décembre 2000**. Vous pouvez également soumettre vos observations par courriel au : procedure@crtc.gc.ca. Pour plus d'information : **1-877-249-CRTC (sans frais)** ou Internet : <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence : Avis public CRTC 2000-150.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Offre d'emploi pour étudiants Conseillers touristiques

Nous acceptons dès maintenant les demandes d'emploi d'étudiants pour combler des postes de conseillers touristiques dans les centres d'information touristiques pour la saison 2001.

Les personnes intéressées doivent être chaleureuses, ouvertes, responsables et aimer travailler avec le public. La connaissance des différents produits touristiques de l'Île-du-Prince-Édouard sera considérée comme un atout important. Les tâches relatives à ce poste sont les suivantes: renseigner les visiteurs et promouvoir l'Île-du-Prince-Édouard comme une destination touristique par excellence.

Pour avoir le statut d'étudiant comme l'exige le poste, une personne doit fréquenter un établissement d'enseignement postsecondaire à temps plein et y être inscrite depuis au moins un an à l'été de 2001. Cette personne doit aussi avoir l'intention de poursuivre ses études à l'automne 2001.

On peut se procurer une formule de demande d'emploi au Centre d'information touristique de Charlottetown (à l'angle des rues Water et Prince), dans un des centres de services régionaux de la province, ou aux bureaux des services aux étudiants des campus des universités des Provinces maritimes ainsi qu'à ceux du collège Holland.

Pour de plus amples renseignements, veuillez composer le (902) 368-4441.

La date limite pour postuler est le 8 décembre 2000.

le ministre
Greg Deighan
Tourisme



Petites nouvelles

Réunion des dames du Sanctuaire d'Urbainville

La réunion des dames d'Urbainville a eu lieu à la demeure de Zelma Gallant avec sept membres présentes. La présidente souhaite la bienvenue aux membres et demande à la secrétaire de lire le rapport de la dernière réunion et le rapport financier qui furent adoptés tels que lus.

La messe du mois sera célébrée pour des vocations.

Le comité pour les malades donna leur rapport et Janita et Zelma Arsenault ont été nommées sur le nouveau comité.

L'heureuse gagnante du tirage était Hermine. Après, on parla sur l'appel nominal pour la prochaine réunion chez Arthémise. Chaque membre doit apporter des pyjamas ou des pantouffles qui seront distribués à l'hôpital du comté de Prince pour les enfants du troisième étage.

Plusieurs membres ont préparé des boîtes pour envoyer aux en-

fants en Afrique qui n'ont rien à Noël.

Hermine sera en charge d'acheter les prix pour le bingo et Florence préparera le programme. Un vote de remerciements a été présenté à l'hôtesse de la maison pour son hospitalité et la réunion a été levée après quelques parties de bingo.

Urbainville

Prompt rétablissement à Mme Simone Gallant qui a dû entrer à l'hôpital du comté de Prince pour des traitements.

M. et Mme Louis Gallant sont allés récemment passer deux semaines en visite avec le frère de M. Gallant et son épouse M. et Mme Ronnie Gallant à Toronto. Ils ont aussi visité plusieurs autres

villes.

M. et Mme André Gallant sont allés passer la fin de semaine à Riverview où ils ont visité le frère de M. Gallant et son épouse M. et Mme Abel Gallant et famille.

Félicitations à M. et Mme Ricky Arsenault qui ont déménagé dans leur nouvelle résidence.

Mme Zelma Arsenault, accompagnée de sa fille Thelma, est allée passer un couple de jours à Moncton avec sa fille Norma son époux Steve Ward et famille.

M. et Mme Louis Gallant sont allés récemment passer la fin de semaine avec la mère de M. Gallant, Mme Florence Gallant.

Mme Zelma Gallant est allée passer deux semaines à Palmer Rapids avec sa fille Corrine et son époux Raymond Yuke. ★



Société canadienne de la sclérose en plaques

1 800 268-7582 www.scleroseenplaques.ca

Chers électeurs, Chères électrices,

Pendant cette campagne, j'ai été accueilli dans plusieurs foyers du comté d'Egmont. Je désire remercier chacun de vous qui a pris le temps de me parler sur divers sujets qui sont importants pour notre région.

C'est dommage que la longueur de la campagne ne m'ait pas permis de visiter chacun des foyers, mais j'ai mis beaucoup d'effort à venir en contact avec autant de gens possible. Je suis honoré et très reconnaissant de l'opportunité de vous servir comme membre du Parlement. C'est en effet, un privilège.

Je suis fier du succès record du Parti Libéral dans la protection de la diversité culturelle et de son héritage et je travaillerai pour assurer que ça continue.

Merci pour votre appui et je m'engage à continuer de travailler pour faire en sorte que le comté d'Egmont ait du succès dans l'avenir.

Sincèrement,
Joe McGuire

Élisez Joe McGuire

Porte parole
d'Egmont au
gouvernement



Autorisé par Brent Schurman, agent officiel de Joe McGuire

Pour qui est le vaccin contre la grippe?

Il est important de se faire vacciner contre la grippe, non seulement pour sa propre santé, mais pour celle des autres. C'est pendant les 24 heures qui précèdent l'apparition des symptômes, et jusqu'à une semaine après, que la grippe est la plus contagieuse. En vous protégeant, vous protégez les autres. Les spécialistes s'entendent sur la possibilité d'une autre pandémie de grippe comme celle de 1918-1919, qui a tué entre 20 et 40 millions de personnes dans le monde. On a connu des pandémies de moindre envergure en 1957 et en 1968.

Bien que le virus de la grippe soit actif toute l'année, il a tendance à davantage infecter les Canadiens de novembre à avril, une période où les gens passent plus de temps ensemble à l'intérieur.

Le virus se propage rapidement d'une personne à l'autre par les gouttelettes qui s'échappent dans l'air quand on tousse ou qu'on éternue. Il peut aussi survivre plusieurs jours sur les jouets, les poignées de porte ou de valise, les claviers d'ordinateurs et autres surfaces dures. On peut aider à empêcher sa propagation en se lavant souvent les mains à l'eau chaude et au savon.

Qui devrait se faire vacciner?

La grippe devient dangereuse lorsqu'elle touche les personnes âgées ou atteintes d'une maladie chronique, chez qui elle peut entraîner des complications graves : pneumonie, défaillance rénale ou insuffisance cardiaque. C'est pourquoi les régimes de santé provinciaux couvrent les frais des vaccins contre la grippe pour les personnes âgées et celles qui souffrent de troubles chroniques comme l'asthme, la bronchite, le diabète, l'emphysème, les maladies du rein, les maladies du cœur ou le cancer. L'Ontario est la première province à offrir gratuitement le vaccin à tous ses résidents âgés de plus de six mois.

Les gens qui vivent avec des personnes âgées ou atteintes de troubles chroniques ou qui travaillent auprès d'elles devraient aussi se faire vacciner. Le vaccin contre la grippe convient en fait à toute personne qui veut réduire son risque d'attraper la grippe.

Pour savoir si vous devriez vous faire vacciner contre la grippe, consultez votre médecin, votre infirmière, votre pharmacien ou votre service local de santé. Vous pouvez aussi visiter le site Internet de la Coalition canadienne pour l'immunisation contre l'influenza (www.influenza.cpha.ca).

Vous avez mieux à faire que de vous payer une grippe! ★

Un frolic à filer sur la couverture d'un disque compact

(J.L.) À la suite du lancement du disque *Refrains et mélodies de l'Île-du-Prince-Édouard*, récemment au Musée acadien de l'Île à Miscouche, de nombreuses personnes ont demandé au folkloriste Georges Arsenault d'identifier la photo qui figure sur le disque. Georges Arsenault a fait parvenir à LA VOIX ACADIENNE la photo en question et quelques explications, que voici.

Cette photo a été prise en 1916 à Saint-Chrysostome par l'institutrice Madeleine Bernard (1898-1985) qui épousa en 1923 Emmanuel Gallant d'Abram-Village. On aperçoit sur la photo à peu près la moitié des fileuses qui participaient à la corvée. Trois de ces femmes comptent de nombreux descendants à l'Île-du-Prince-Édouard, principalement dans la région Évangéline.

Assises (de gauche à droite), on voit Élisabeth, première épouse de Léon S. Arsenault, dont les descendants se trouvent surtout dans la région de Moncton. On

trouve ensuite Eulalie, seconde épouse de Félix (à Joe Placide) Arsenault et Madeleine, épouse de Joseph (à Pacifique) Gallant.

Debout, de gauche à droite, on voit Denise, épouse de Jacques (à Joe Mocaque) Arsenault. Ce couple a émigré aux États-Unis. On distingue ensuite Eulalie (Lalie à Jack), épouse de Jean F. Arsenault, Roseline, épouse de Philimon (à Polycarpe) Arsenault et Élisabeth, seconde épouse du capitaine Joe Bernard, père de la photographe. Les noms de ces dames ont été donnés en 1972 au folkloriste Georges Arsenault par Mme Madeleine Gallant.

Mentionnons qu'en plus de paraître sur la couverture du nouveau disque compact *Refrains et mélodies de l'Île-du-Prince-Édouard* compilé par Georges Arsenault, cette photo historique, obtenue de Mme Anne-Marie Arsenault d'Abram-Village, paraît aussi dans la publication *Guide historique de la région Évangéline*, de Georges Arsenault. ★



Bruno et Alice

Changer à peu de frais

NEUVIÈME ÉPISODE

Une histoire d'amour en douze épisodes sur les aînés et la sécurité

C'est Oscar Wilde qui a écrit quelque chose comme «La jeunesse, c'est trop beau pour les jeunes.» Je crois qu'il avait entièrement raison. À soixante-quinze ans, je profitais de la vie comme jamais auparavant! Alice et moi nous rapprochions l'un de l'autre, et le sentiment de solitude qui m'affligeait depuis la mort de ma femme commençait à s'estomper.

Alice passait maintenant beaucoup plus de temps chez moi. J'en étais très content, sauf qu'elle commençait également à remarquer les choses qu'elle voulait changer dans la maison. Alice n'est pas une femme autoritaire ou exigeante mais elle est franche et n'a pas la langue dans sa poche. Elle avait récemment suivi un atelier sur les mesures à prendre pour rendre une maison plus sécuritaire pour les aînés et je devenais son cobaye.

Au début, l'idée de changer des choses à ma maison ne me souriait guère. Peut-être que j'étais plus ancré dans mes habitudes que je ne le croyais. Je craignais peut-être aussi de manquer de respect à ma femme décédée en changeant des choses.

Toujours est-il que je me suis opposé aux changements. Alice a tenu bon et, un jour, m'a mis sous le nez une liste de ce qu'elle

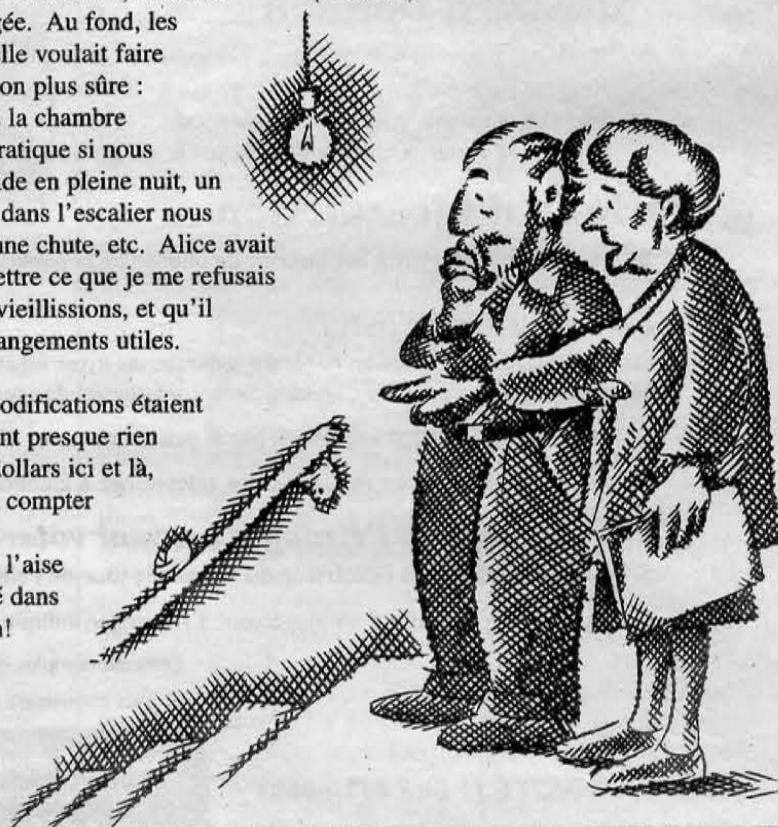
proposait : installer un téléphone dans la chambre à coucher, améliorer l'éclairage de l'escalier, poser des rampes solides le long de l'escalier menant au sous-sol et des barres d'appui sur les murs de la salle de bains.

Malgré mon inaction au début, Alice ne s'est pas découragée. Au fond, les changements qu'elle voulait faire rendraient la maison plus sûre : un téléphone dans la chambre à coucher serait pratique si nous avions besoin d'aide en pleine nuit, un éclairage adéquat dans l'escalier nous éviterait de faire une chute, etc. Alice avait le courage d'admettre ce que je me refusais à voir : que nous vieillissions, et qu'il fallait faire les changements utiles.

Finalement, les modifications étaient simples et ne m'ont presque rien coûté. Quelques dollars ici et là, tout au plus. Sans compter que je me sentais maintenant plus à l'aise et plus en sécurité dans ma propre maison! J'ai même fait quelques autres améliorations, de ma propre initiative.

Entre autres, j'ai installé un meilleur éclairage dans le studio où je sculpte. Maintenant, je peux voir très clairement les erreurs que je fais! Une amélioration de plus...

(à suivre)





LA LÉGISLATION ÉLECTORALE DU CANADA A CHANGÉ

Renseignements importants à l'intention de tous les électeurs à une élection fédérale

Le Parlement a modifié la *Loi électorale du Canada* – la loi qui établit les règles relatives à l'élection de vos députés à la Chambre des communes.

Ces modifications sont maintenant en vigueur.

Si vous avez des questions au sujet des modifications résumées dans le présent avis, veuillez visiter le site Web d'Élections Canada (www.elections.ca) ou téléphoner au 1 800 INFO-VOTE (1 800 463-6868) pour obtenir des renseignements supplémentaires. Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer le numéro ATS 1 800 361-8935.

Publicité de tiers

De nouvelles règles s'appliquent aux tiers qui, durant une élection, font de la publicité visant à favoriser ou à contrecarrer un candidat, un parti politique ou le chef d'un parti politique, ou prenant position sur une question à laquelle est associé un parti enregistré ou un candidat.

Un tiers est une personne ou un groupe de personnes autre qu'un candidat, un parti politique enregistré ou son association de circonscription.

- Un tiers qui dépense 500 \$ ou plus en publicité électorale doit s'inscrire auprès du directeur général des élections et nommer un agent financier.
- Un tiers qui dépense 5 000 \$ ou plus doit nommer un vérificateur.
- Un tiers ne peut pas dépenser plus de 3 051 \$ dans une circonscription donnée ni plus de 152 550 \$ au total.

Candidats

- Les candidats à toute élection peuvent désormais déposer leur acte de candidature par télécopieur; l'original doit être déposé dans les 48 heures suivant ce délai.

Contributions électorales

- Les candidats et les partis politiques enregistrés doivent déclarer le nom et l'adresse de chaque donateur qui lui a versé plus de 200 \$.
- Ils doivent, si le donateur est une société à dénomination numérique, donner le nom du premier dirigeant ou du président de la société.

Campagne

- Les candidats ont désormais le droit légal d'entrer dans les immeubles d'appartements, les immeubles en copropriété ou tout autre immeuble à logements multiples et d'y faire campagne dans les aires communes entre 9 h et 21 h.

Affiches électorales

- Les locataires d'immeubles d'appartements ont le droit d'installer des affiches électorales dans les locaux qu'ils louent, sous réserve de limites raisonnables quant à la dimension et à la nature des affiches.

Sondages d'opinion

- Durant une élection, la première personne à communiquer les résultats d'un sondage électoral doit indiquer qui a commandité le sondage, qui l'a effectué et quand, quelle était la méthode d'échantillonnage, combien de personnes y ont participé et quelle est la marge d'erreur.

Période d'interdiction

- Le jour de l'élection, il est interdit de publier de la publicité électorale ou des résultats de sondages qui n'ont pas été diffusés antérieurement.

Êtes-vous sur la liste?

Lors de la présente élection générale fédérale, les listes électorales ont été tirées du Registre national des électeurs, qui a été régulièrement mis à jour depuis sa création en 1997. Le caractère confidentiel des renseignements inscrits dans le registre est protégé par la législation.

Vous devriez maintenant avoir reçu par la poste une carte d'information de l'électeur. Vérifiez bien l'exactitude des renseignements qu'elle contient.

Si vous n'avez pas encore reçu de carte, téléphonez à Elections Canada.

Les Canadiens à l'étranger peuvent voter

Si vous prévoyez être à l'extérieur du Canada le jour de l'élection, le lundi 27 novembre 2000, téléphonez à Elections Canada ou consultez notre site Web.

Si un parent, un ami ou un employé sont à l'étranger, indiquez-leur le site Web d'Élections Canada, où ils trouveront comment s'inscrire et voter.

Le texte complet de la *Loi électorale du Canada* est disponible sur le site Web d'Élections Canada.

Si vous connaissez quelqu'un dans votre entourage qui a de la difficulté à lire, faites-lui part du contenu de cette annonce.

For information in English, call
1 800 INFO-VOTE (1 800 463-6868)

Elections Canada est l'organisme non partisan chargé de la conduite des élections et des référendums fédéraux

Jacques Arsenault lance son disque

Jacques Arsenault, accordéoniste de l'I.-P.-É., lancera officiellement son disque compact le 3 décembre prochain au restaurant Piazza Joe's de la rue Kent à Charlottetown.

C'est au cours des contrats obtenus dans différents restaurants du Vieux-Québec et ce, pendant la période estivale, que le musicien a pu réaliser ce disque. Il a de mé-

me participé au Carrefour mondial de l'accordéon à Montmagny en septembre dernier.

Sur son album, l'artiste, accompagné de Daniel Marcoux à la contrebasse et de Steve Gendron aux percussions, interprète quinze

pièces ou enchaînement de l'Acadie, du Québec, de la France, des États-Unis, de l'Italie et de l'Argentine. De plus, Daniel De Varennes, l'ingénieur de son du groupe Surroît, a aussi contribué à cette production.

Il est possible de se procurer son disque à la Coopérative de Wellington, à la Coopérative de Mont-Carmel, à la Boutique À Point, au Musée acadien de Miscouche et à l'Oasis du Carrefour de l'Isle-Saint-Jean. ★

Cédric Gallant est le Légionnaire de l'année



(J.L.) Lors du récent banquet du jour du Souvenir à Wellington, dont le but est avant tout de remercier les Anciens Combattants et de souligner leur sacrifice, Cédric Gallant a reçu la plaque du Légionnaire de l'année. Cette plaque n'est pas nécessairement remise chaque année. Cédric est au service de la Légion et des Anciens combattants depuis plusieurs années. Il est responsable du comité des cueillettes de fonds. La plaque lui a été présentée par John A. Gallant, représentant du comité des prix et honneurs.

Trajectoires

avec Jimena Vergara

Au delà de la
création, les
artistes d'ici
nous
présentent
leur
vision du
monde



Vendredi 20 h
Samedi 16 h 30



Réalisateurs: Pierre LeBlanc, Marc Savoie

Appel d'offres - Viande de bison



Des soumissions cachetées seront reçues au bureau administratif d'Accès I.-P.-É. de Montague, du parc provincial de Brudenell, du parc provincial de Mill River et à celui de Tourisme I.-P.-É. - section des parcs, sis à la Place BDC, au 119, rue Kent, à Charlottetown, jusqu'à 11 h le vendredi 24 novembre 2000. Les offres doivent clairement indiquer le projet sur lequel elles portent, soit : Soumission - viande de bison. Les soumissions seront effectuées en vertu d'un prix à la livre, pour des lots de quartiers de chevreuil. Les soumissions doivent parvenir avec un chèque certifié, un mandat-poste (émis à l'ordre de Tourisme I.-P.-É.) ou de l'argent comptant au montant de 25 \$. La viande peut être inspectée à l'entreprise Reid's Meats, située à Murray Harbour North, à l'I.-P.-É., le 23 novembre 2000.

On peut se procurer les documents de soumission auprès des bureaux administratifs des parcs provinciaux, aux endroits suivants :

Parc provincial de Brudenell	652-8950
Parc provincial de Mill River	859-8790
Tourisme I.-P.-É. - section des parcs	368-4404

ou encore auprès de :

Accès I.-P.-É. - à Montague	838-0600
Reid's Meats, à Murray Harbour North	962-3062

Ni la plus haute, ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.



Le ministre,
Greg Deighan
Tourisme



Des lumières de Noël au Canada

À l'occasion de cette cérémonie d'envergure nationale, les immeubles législatifs des provinces et territoires du pays, d'un océan à l'autre, s'illuminent. Venez donc vous joindre à nous au « Berceau de la Confédération » afin de souligner l'arrivée de Noël et de célébrer notre patrimoine.

Date: le jeudi 7 décembre 2000
Lieu historique national Province House

Programme :

18 h Passez prendre votre chandelle au Parc du quai de la Confédération
18 h 25 Remontez l'historique rue Great George à la lueur des flambeaux jusqu'au lieu historique national Province House - « le Berceau de la Confédération »
18 h 30 Début de la cérémonie
19 h Le Père Noël allume les lumières

Après l'illumination de l'arbre : spectacles, musique, visite du Père Noël, boissons chaudes.



Évangéline gagne le Championnat provincial!



Les joueuses d'Évangéline dans leur partie de demi-finale les opposant à Westisle.

(A.R.) L'équipe féminine de volleyball Sénior A ainsi que la foule nombreuse rassemblée pour l'occasion ont laissé éclater leur joie lors de la victoire de l'équipe en cinq sets contre l'équipe de Morell, le vendredi 17 novembre dernier.

Le Championnat provincial a débuté par les demi-finales opposant Évangéline à Westisle et Morell à KISH. L'équipe d'Évangéline a facilement remporté sa demi-finale trois sets à zéro contre Westisle. Les résultats étaient 25 à 16, 25 à 12 et 25 à 21. Dans l'autre demi-finale, Morell l'a emporté aussi facilement qu'Évangéline,

c'est-à-dire en trois sets. KISH et Westisle se sont donc rencontrés en finale pour la médaille de bronze qui a été gagnée par KISH trois sets à un.

Puis, le grand match que tout le monde attendait: le match de la finale qui déterminerait quelle serait l'équipe couronnée championne provinciale dans sa catégorie. Les joueuses d'Évangéline étaient prêtes et elles ont remporté les deux premiers sets 25 à 23. Mais trop de confiance peut être désastreux et Morell s'en est servi pour gagner les deux sets suivants 12 à 25 et 23 à 25. Alors que toute la foule était sur le

bout de son banc pour le dernier set, les joueuses d'Évangéline ont conservé, du moins en apparence, un calme olympien, ce qui leur a permis de remporter la victoire 15 à 10 contre l'équipe de Morell. Le bonheur de la foule explosa littéralement lors du dernier point du match.

On a alors procédé aux remises de médailles et de bannières ainsi qu'à la nomination de l'équipe étoile sur laquelle Christine Thériault et Mélanie Richard se retrouvent. Bravo à toute l'équipe pour leur victoire et pour le spectacle qu'elles ont donné aux spectateurs! ★

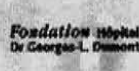
Arbre de l'espoir

Radiothon

diffusé par la radio de Radio-Canada en direct de l'Hôtel Best Western du Palais Crystal à Dieppe

Le vendredi 24 novembre 2000 de 6 h à 20 h
1 800 862 6775

Syntonisez	100,3 FM (Moncton)	1230 FM (Saint-Quentin)
102,3 FM (Fredericton)	90,3 FM (Péninsule acadienne)	88,5 FM (Sud-est/Moncton)
105,7 FM (Gloucester)	91,5 FM (Restigouche)	88,1 FM (Île-du-Prince-Édouard)
990 FM (Kegons)	102,5 FM (Saint-Jean)	



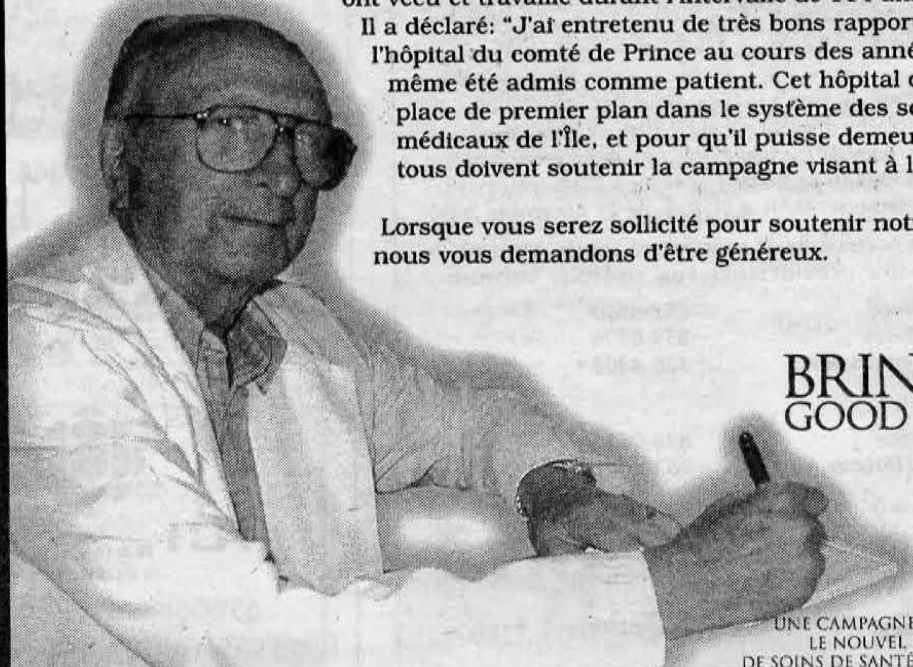
C'EST NOTRE PORTE-ÉTENDARD DES SOINS DE SANTÉ

DR.
GEORGE
DEWAR

Durant 53 ans, le Dr. George Dewar a pratiqué la médecine à O'Leary, à l'Î.-P.-É. En fait, à partir de 1886, sa demeure a servi de cabinet de médecin, et elle a été occupée par des médecins qui y ont vécu et travaillé durant l'intervalle de 114 ans qui a suivi.

Il a déclaré: "J'ai entretenu de très bons rapports avec l'hôpital du comté de Prince au cours des années, et j'y ai même été admis comme patient. Cet hôpital occupe une place de premier plan dans le système des soins médicaux de l'île, et pour qu'il puisse demeurer à jour, tous doivent soutenir la campagne visant à l'équiper."

Lorsque vous serez sollicité pour soutenir notre campagne, nous vous demandons d'être généreux.



BRING
GOOD HEALTH
to Life!

UNE CAMPAGNE VISANT À ÉQUIPER
LE NOUVEL ÉTABLISSEMENT
DE SOINS DE SANTÉ DU COMTÉ DE PRINCE

Des jouets éducatifs pour Noël



(J.L.) Lors de la vente de Noël du Centre Expo-Festival, en fin de semaine, ces enfants ont eu bien du plaisir avec les jouets éducatifs «Discovery Toys» que vend Sandy Gallant. Sur la photo, on voit Amanda Richard, Sandy Gallant, Chantal Arsenault (2 ans), et Danielle Caissie. Pour consulter le catalogue de jouets éducatifs de Sandy Gallant, et pour commander, on compose le 854-2913. Il est préférable de commander avant le 3 décembre. ★

Cartes professionnelles



HEMPHILL
GM

Pontiac Buick Chevrolet
Oldsmobile GMC Ltd.

LEONARD GALLANT
CONSEILLER EN VENTE

Appelez moi à votre convenance!

34, rue Water est, Summerside, (I.-P.-É.) C1N 4T8
Vente et service : 436-4877 Télécopieur : 436-7460
Résidence : (902) 854-2660

Pour tous vos
besoins financiers



CAISSE
POPULAIRE
Evangéline
CREDIT
UNION

Lundi au mercredi de 10 h à 16 h
Jeudi de 10 h à 17 h 30
Vendredi de 10 h à 19 h

37, rue Mill, Wellington (I.-P.-É.) (902) 854-2595

HMS

**HMS Office
Supplies Ltd.**

291, rue Water
Summerside (I.-P.-É.)

Tél.: (902) 436-4281

Sans frais: 1-800-665-1163

Télec.: (902) 436-4534

LIVRAISON GRATUITE

POUR TOUS VOS BESOINS DE PAPETERIE,
FOURNITURE ET D'ÉQUIPEMENTS SPÉCIALISÉS.

Pour une expérience gastronomique orientale
Buffet chinois à volonté



E. J. MING-WANG
WANG, LE
601, rue Water est
Summerside (I.-P.-É.)
436-3838



Key, McKnight & Peacock
AVOCATS ET NOTAIRES

Derek D. Key, B.A., LL.B.

Nancy L. Key, LL.B.

Kendra S. Gunn, B.A., LL.B.

Summerside tél.: 902-436-4851

Summerside téléc.: 902-436-5063

494, rue Granville

C.P. 1570

Summerside (I.-P.-É.)

C1N 4K4

Stephen D.G. McKnight, B.A., LL.B.

Scott Peacock, B.B.A., LL.B.

R. Brendan Hubley, B.A., LL.B.

Wellington tél.: 902-854-3424

Wellington téléc.: 902-854-3447

Place du Village

Wellington

(Île-du-Prince-Édouard)

COB 2E0



Gérald Arsenault
Conseiller en ventes



Faites-nous confiance

610, promenade South

Summerside (I.-P.-É.)

C1N 3Z7

Vous voulez une nouvelle voiture
ou une voiture d'occasion Appelez-moi au

Bureau : (902) 436-9158 Résidence : (902) 854-2685

Le récit de Noël

Le Tapis de Grand-Pré

de Réjean Aucoin et Jean-Claude Tremblay
sera présenté dans nos régions.

Notez les dates suivantes des présentations dramatisées et des lectures
de ce merveilleux conte de Noël acadien dans votre région.

Horaire des présentations publiques :

- Lecture :** le samedi 2 décembre
Musée acadien de Pubnico-Ouest, NÉ
à : 13 heures
par Bernice d'Entremont et Celeste LeBlanc
- Dramatisation :** le dimanche 3 décembre
au lieu historique national de Grand-Pré
Grand-Pré, NÉ
à : 14 heures (par le élèves du Evangeline Middle School)
- Diffusion
de la vidéo :** le mardi 12 décembre
à la Télévision Communautaire, CHNE-TV
de la région de Chéticamp
à : 18 h 30
par : Communication Acadienne Limitée
- Dramatisation :** le samedi 16 décembre
Hôtel AChateau@ Albert,
Village Historique Acadien de Caraquet, NB
à : 10 heures
par : le Club du samedi
- Lecture :** le dimanche 24 décembre
sur les ondes de CIFA et Télé-Clare
au sud-ouest de la Nouvelle-Écosse
à : 16 heures
par : Gaston Saulnier
- Dramatisation :** le dimanche 31 décembre
sur le réseau de Radio-Canada à la Chaîne culturelle
à : 18 heures

La Société Promotion Grand-Pré est heureuse d'être associée à ces
activités et souhaite un très Joyeux Noël à tous les Acadiens et
Acadiennes.

Abonnez-vous
au seul journal francophone à l'ÎPE.

Avis aux cultivateurs

Agissez pour protéger et assurer de l'eau de qualité pour
votre ferme, votre famille et vos voisins.

Vous êtes invités à participer au
Programme environnemental de planification agricole.

L'atelier est 25 \$ (dîner compris) et est prévu les dates
suivantes:

Charlottetown	21, 30 novembre	15, 19 décembre	3, 9 janvier
Souris	novembre	14 décembre	11 janvier
Montague	28 novembre	7 décembre	5 janvier
Summerside	23 novembre	5, 20 décembre	4 janvier
O'Leary	29 novembre	13, 21 décembre	10 janvier

Veuillez noter que les séances de l'après-midi seront ouvertes
aux anciens participants qui voudraient compléter leur auto-
évaluation et élaborer un plan d'action.

Pour vous inscrire à l'un des ateliers ou pour compléter votre
plan d'action, veuillez communiquer avec la Fédération de
l'agriculture en composant le 368-7289.

Conseil ADAPT de
l'Île-du-Prince-Édouard



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Le Web au service de la Stratégie globale d'éducation et de formation

Un nouveau site Web comportant plusieurs documents d'information, qui ont été préparés dans le cadre de la Stratégie globale d'éducation et de formation, a fait l'objet d'un lancement au-

jourd'hui même.

Le comité consultatif de la Stratégie globale d'éducation et de formation, mis sur pied en mai dernier, a commandé l'élaboration d'une série de rapports portant

sur diverses questions allant de la formation parrainée par l'employeur à l'évolution que connaissent le marché du travail et la population active de l'I.-P.-É. Il est possible d'accéder au site à

l'adresse www.gov.pe.ca/trainingstrategy/f_index.php3 ou d'obtenir une copie des rapports en composant le (902) 626-2500.

La prochaine phase de la mise en oeuvre de la Stratégie globale

d'éducation et de formation consiste à réunir des groupes témoins d'intervenants. De telles consultations se dérouleront entre le 6 novembre et le 14 décembre. Le grand public est invité à faire des commentaires par écrit à l'adresse suivante : Stratégie d'éducation et de formation, a/s de HR Associates Inc., 1 Harbourside, Charlottetown (I.-P.-É.) C1A 8R4.

La stratégie met l'accent sur l'éducation postsecondaire et l'acquisition des compétences, dans le but d'aider la population ainsi que les établissements postsecondaires de l'île à se préparer à saisir les occasions que présenteront la nouvelle économie du savoir et d'autres secteurs de l'emploi. ★

La planification peut vous sauver la vie

Une heure consacrée à la planification en cas d'incendie peut sauver de vies. Faites des exercices d'incendie régulièrement avec votre famille. Votre maison devrait avoir au moins un détecteur de fumée à chaque étage pour détecter rapidement un incendie et assurer que vous ayez assez de temps pour sortir.

Assurez-vous que chacun connaît deux façons de sortir de chaque chambre.

Une fenêtre peut servir de sortie. Assurez-vous que les contre-fenêtres et le moustiquaire peuvent s'enlever facilement de l'intérieur, si vous devez fuir un incendie. Une échelle d'évacuation pliante pourrait être nécessaire dans les immeubles à plusieurs étages. En cas d'urgence, les adultes peuvent descendre les enfants par les fenêtres du deuxième étage. Soyez prudent si vous prenez l'escalier qui peut devenir une cheminée pour la fumée, les gaz chauds et les flammes.

Ne risquez pas de vous blesser gravement en sautant d'une fenêtre dans un moment de panique. Restez dans la chambre, gardez la porte fermée et ouvrez à peine une fenêtre. Suspendez un drap par la fenêtre afin de signaler votre présence aux sauveteurs. Assurez-vous sur le plancher pour ne pas respirer la fumée.

Une porte chaude est un avertissement. Vérifiez la porte avant de l'ouvrir et regardez attentivement si la fumée pénètre dans la pièce. Gardez les portes du sous-sol, de la cuisine et des chambres à coucher fermées durant la nuit, en cas d'incendie.

Ne retournez jamais dans un bâtiment en flammes pour chercher des animaux, des jouets ou des vêtements.

Suivez ces lignes directrices pour rendre votre maison sécuritaire, pour vous et pour votre famille. ★

LES MODÈLES 2001 EN PRIMEUR

AUCUN⁺

VERSEMENT INITIAL

AUCUN

PAIEMENT PENDANT 90 JOURS

AUCUN

INTÉRÊT PENDANT 90 JOURS

(GENERAL MOTORS PAIE L'INTÉRÊT)

SUR FINANCEMENT D'ACHAT DE 48 MOIS OU MOINS!

BERLINE CHEVROLET CAVALIER VLX 2001

- Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie • Télédéverrouillage • Verrouillage électrique des portes • Radio stéréo avec lecteur de CD • Système antivol • Freins ABS • Volant inclinable • Garantie 5 ans/100 000 km du groupe motopropulseur • Moteur de 2,2 L 115 HP • et plus encore!



AU CHOIX

1 LocationPlus

259\$ PAYER 0\$
Comptant
48 mois/trais de transport de 730 \$ inclus/dépôt de garantie de 325 \$ exigé

2 OU LocationPlus

215\$
48 mois/paiement comptant de 2 729 \$ ou échange équivalent/trais de transport de 730 \$ inclus/dépôt de garantie de 300 \$ exigé

3 OU Achat

AUCUN Versement Initial
AUCUN Paiement Pendant 90 Jours
AUCUN Intérêt Pendant 90 Jours

A 1.9% sur location de 48 mois ou moins

CHEVROLET MALIBU 2001

- Moteur V6 de 3.1 L 170 HP • Boîte automatique à 4 vitesses • Climatisation • Siège arrière à dossier divisé 60/40 rabattable • Freins ABS aux 4 roues • Radio AM-FM stéréo avec lecteur de CD • Verrouillage électrique des portes • Mise au point tous les 166 000 km • Régulateur de vitesse • Système d'échappement en acier inoxydable • et plus encore!



AU CHOIX

1 LocationPlus

379\$ PAYER 379\$
Comptant
ou échange équivalent/36 mois/trais de transport de 770 \$ et taxe sur le climatiseur de 100 \$ inclus/dépôt de garantie de 450 \$ exigé

2 OU Achat

AUCUN Versement Initial
AUCUN Paiement Pendant 90 Jours
AUCUN Intérêt Pendant 90 Jours

CHEVROLET SILVERADO 2RM 2001 À CABINE CLASSIQUE

- Moteur V6 Vortec 4300 de 200 HP • Boîte automatique avec surmultipliée et mode remorquage • Freins à disque et ABS aux 4 roues • Roues, calandre et pare-chocs chromés • Radio AM-FM stéréo avec lecteur de cassettes • Horomètre et centralisateur informatique de bord • et plus encore!



AU CHOIX

1 LocationPlus

399\$ PAYER 599\$
Comptant
ou échange équivalent/36 mois/trais de transport de 990 \$ inclus/dépôt de garantie de 475 \$ exigé

2 OU Achat

AUCUN Versement Initial
AUCUN Paiement Pendant 90 Jours
AUCUN Intérêt Pendant 90 Jours

CHEVROLET TRACKER 2001

- Boîte de vitesses automatique • Système 4RM avec passage à la volée • Nouvelle suspension arrière à 5 bras • Moteur 4 cylindres de 2 L à DACT ET 127 HP • Lave/essuie-glace de lunette • Radio AM-FM stéréo avec lecteur de DC • Porte-bagages sur le toit • Housse de roue de secours • et plus encore!



AU CHOIX

1 LocationPlus

369\$ PAYER 369\$
Comptant
ou échange équivalent/36 mois/trais de transport de 810 \$ inclus/dépôt de garantie de 450 \$ exigé

2 OU Achat

AUCUN Versement Initial
AUCUN Paiement Pendant 90 Jours
AUCUN Intérêt Pendant 90 Jours

Plus Chevrolet Impala, mini-fourgonnette Venture, Monte Carlo, Camaro, Chevy Astro, Blazer, S-10, Tahoe, Suburban, Oldsmobile Intrigue, Alero, et Silhouette.

ÉGALEMENT EN VIGUEUR POUR UNE DURÉE LIMITÉE SUR LES MODÈLES 2000 EN STOCK CHEZ LE CONCESSIONNAIRE.†

DÉPÊCHEZ-VOUS POUR PROFITER DE CETTE OFFRE EXCEPTIONNELLE.

Offres d'une durée limitée chez vos concessionnaires Chevrolet Oldsmobile des Maritimes.

Walter Piccott Chevrolet
Oldsmobile Cadillac Limited
Charlottetown, I.-P.-É.

Hemphill Pontiac Buick
Chevrolet Oldsmobile GMC Ltd.
Summerside, I.-P.-É.

† Pour les derniers détails, visitez notre site Web à gmcanada.com, passez chez votre concessionnaire Chevrolet Oldsmobile, ou appelez-nous au 1 800 GM-DRIVE.

† Offre en vigueur sur les contrats de financement à l'achat de GMAC d'une durée ne dépassant pas 48 mois. Sont exclus la Corvette et les pick-up C/K 2500/3500 et châssis-cabine 2001. * Avec contrat de location de 36 mois (48 mois pour la Cavalier) pour les véhicules dotés de l'équipement décrit. Kilométrage annuel limité à 20 000 km sur tous les contrats de location; frais de 0,12 \$ par kilomètre excédentaire. D'autres modalités de location sont offertes. Transport et taxe sur le climatiseur inclus. Première mensualité, paiement comptant et dépôt de garantie exigés; immatriculation, enregistrement et taxes payables à la livraison. Possibilité d'achat des berlines Chevrolet Cavalier R7R/Malibu R7Y/Silverado 2RM à cabine classique R7L/Tracker R7N 2001 à la fin du contrat de location pour 7 368,20 \$/11 202,45 \$/13 668,70 \$/11 865,35 \$ (taxes applicables en sus). ** Offres s'appliquant, selon les indications, aux véhicules 2001 neufs dotés de l'équipement décrit. Offres s'adressant seulement aux clients de détail admissibles des Maritimes. Le concessionnaire pourrait devoir commander ou échanger un véhicule. Offre d'une durée limitée ne pouvant être combinée à d'autres offres. Le concessionnaire peut fixer librement les prix. Tous les détails et conditions chez votre concessionnaire. ** Sous réserves des règlements en vigueur.

PROGRAMME POUR LES DIPLÔMÉS

ÉCONOMIE DE 1000\$*



CHEVROLET
Oldsmobile

